

Rapport annuel

2014-2015

Production

Ordre professionnel des diététistes du Québec

Révision linguistique

Isabelle Rosso

Impression

Moderne l'imprimeur

Ordre professionnel des diététistes du Québec

550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Ouest, bureau 1855
Montréal (Québec) H3A 1B9

Téléphone : 514 393-3733 ou 1 888 393-8528

Télécopieur : 514 393-3582

opdq@opdq.org

Ce document est disponible sur le site de l'Ordre

www.opdq.org

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISSN 1483-2135 (version imprimée)

ISSN 1911-4095 (version PDF)



Table des matières

Lettres de présentation	3
Rapport de la présidente	4
Mot de la directrice générale	6
Rapport des activités du Conseil d'administration	9
Rapport des activités du Comité exécutif	17
Rapport relatif à la garantie contre la responsabilité professionnelle	24
Rapport du Bureau du syndic	25
Rapport de la syndique ad hoc	25
Rapport des activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes	25
Activités relatives à la formation continue	26
Rapport des comités réglementaires	27
Réalizations de l'Ordre	30
Rapport des comités permanents et consultatifs	37
Groupes de travail divers	42
Tableau des membres au 31 mars 2015	44
États financiers	47

MISSION

Valoriser l'importance de la nutrition, de la saine alimentation et des soins nutritionnels pour la promotion, le maintien et le rétablissement de la santé humaine. À cette fin, l'OPDQ privilégie des interventions de qualité optimale de la part de ses membres, et ce, en fonction des divers besoins nutritionnels de la population québécoise.

Ce faisant, l'OPDQ contribue à la protection du public et contrôle la qualité de l'acte professionnel tout en favorisant la promotion, le développement et la reconnaissance des compétences de ses membres.

VISION

L'OPDQ est un partenaire essentiel, un leader d'opinion incontournable et une référence de premier plan en matière de nutrition, de saine alimentation et de soins nutritionnels. L'OPDQ oriente, participe aux décisions et évalue les progrès accomplis.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Accroître les actions et activités de valorisation par l'affirmation de l'importance de l'OPDQ et du rôle élargi pouvant être exercé par ses membres en matière de nutrition; former les membres sur le cadre juridique de la profession et de l'Ordre;

2012-2015

Profiter des réformes juridiques en cours pour repositionner plus fortement l'OPDQ et ses membres dans l'ensemble des enjeux de nutrition; assurer une vigie efficace sur les orientations et intentions gouvernementales, incluant l'intégration/la fusion des niveaux techniques apparentés;

Miser sur la qualité, l'accessibilité et la circulation élargie de l'information et des tendances en nutrition (vigie);

Appliquer des pratiques de gouvernance qui favorisent la continuité, la cohérence et la stabilité;

Miser sur la vie associative, la fierté d'appartenance et des valeurs attractives pour accroître le nombre de membres; mobiliser les membres dans l'action; obtenir l'engagement de tous sur les orientations et enjeux décrits.

VALEURS

L'engagement individuel et collectif envers la profession

Les compétences des professionnels

La communication fluide

La cohérence, la stabilité et la continuité dans la gouvernance de l'Ordre

La collaboration soutenue

La gestion par priorité et résultat

LETTRES DE PRÉSENTATION

Montréal, le 28 septembre 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
du Québec
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Stéphanie Vallée
Ministre de la Justice

Montréal, le 28 septembre 2015

Madame Stéphanie Vallée
Ministre de la Justice
Procureure générale
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de ministre de la Justice du Québec, de procureure générale et de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2015.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Paule Bernier, Dt.P., M. Sc.
Présidente

Montréal, le 28 septembre 2015

Monsieur Jean Paul Dutrisac
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'exercice 2014-2015. Ce rapport est préparé conformément au Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Paule Bernier, Dt.P., M. Sc.
Présidente



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Paule Bernier, Dt.P., M.Sc.

S'il est vrai qu'une première année de mandat à la présidence en est une d'apprentissage, celle-ci s'est déroulée rondement grâce au soutien de la directrice générale et de la permanence de l'Ordre. Par souci de respect envers tout le travail accompli au cours des dernières années, j'ai tenu à ce qu'il y ait continuité dans les activités de l'Ordre. C'est ainsi que le conseil d'administration a reconduit, tout en l'actualisant, la planification stratégique pour la période 2015-2018. Plus intéressant encore est le constat réalisé à la suite d'un exercice d'analyse qui démontre que tous les projets (et ils sont nombreux!) auxquels nous travaillons servent directement les objectifs établis par la planification stratégique. Ce sont d'ailleurs ces objectifs qui nous guident dans l'évaluation de la pertinence des projets/dossiers auxquels nous collaborons ou que nous entreprenons.

Au cours de cette année, nous avons réactivé le dossier de modifications réglementaires auprès du Collège des médecins quant aux activités pouvant être posées par les diététistes/nutritionnistes et avons participé aux consultations menées par d'autres ordres, tels celui des infirmières et infirmiers et celui des infirmières auxiliaires qui étaient aussi dans un processus de demande de modifications réglementaires.

Soucieux de faire de l'inspection professionnelle une activité à valeur ajoutée et un outil de soutien à la pratique, le conseil d'administration a tenu une demi-journée de réflexion sur ce thème. Une des recommandations en résultant fut que l'inspection professionnelle s'applique aux quatre secteurs de la profession. Les comités consultatifs furent conséquemment mandatés afin de définir des normes professionnelles de pratique permettant d'assurer la conformité au cadre législatif et réglementaire de l'exercice de la profession. Cet exercice vient donc compléter celui du référentiel de compétences développé en lien avec les situations emblématiques précisées dans le cadre de la révision de la norme initiale de formation. Un groupe de réflexion sur l'inspection professionnelle a par ailleurs reçu le mandat de revoir les aspects réglementaires et processuels de l'inspection professionnelle générale, de l'inspection professionnelle sur compétence et de la réinscription.

Le conseil d'administration a entériné le référentiel de compétences pour les quatre secteurs de la profession. Dorénavant, les programmes de formation universitaire devront avoir comme objectif l'atteinte de ces compétences. Cela dit, il est prématuré à ce stade de prédire la forme que prendront ces programmes dans le futur; les universités examinent présentement le tout.

Par ailleurs, l'Ordre est bien représenté au sein de l'Alliance d'organismes réglementaires canadiens et au sein du *Partnership for Dietetic Education and Practice* (PDEP). Cette implication de la part de l'Ordre contribue à une certaine harmonisation des normes initiales de formation à travers le Canada et permet davantage de souplesse dans la mobilité de la main-d'œuvre.

Dans un domaine connexe, le groupe de travail sur les stages universitaires constitué des représentants des trois universités, du ministère de la Santé, du ministère de l'Éducation et de l'Ordre (présidente, directrice générale et directrice aux affaires professionnelles) a contribué à l'élaboration du portrait de la main-d'œuvre, notamment en nutrition clinique, et a exploré les problèmes de même que les actions à entreprendre pour ensuite définir les acteurs responsables de ces actions. L'objectif ultime est de faciliter l'accès à des stages universitaires de qualité pour tous les étudiants des trois programmes universitaires. Nous demeurons convaincus que les diététistes/nutritionnistes peuvent influencer positivement les futurs diplômés et s'enrichir lorsqu'ils font du mentorat; leur contribution à la formation de la relève est essentielle. L'OPDQ, en partenariat avec l'Université Laval, a apporté sa contribution et a soutenu la mise sur pied d'une certification universitaire en nutrition en santé publique qui connaît d'ailleurs un franc succès.

L'Ordre a opéré un positionnement professionnel partout où il était pertinent de le faire en participant à des comités, dont celui de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), qui a notamment travaillé sur l'autosurveillance glycémique, les plaies complexes et chroniques, le consortium de soins, les traumatisés crâniens. D'autres comités de travail

gouvernementaux ont fait appel à nous, tels ceux sur la suppléance rénale, sur la néonatalogie ou sur le projet d'expérimentation en site pilote du plan d'intervention disciplinaire au CSSS Alphonse-Desjardins.

Les présentations faites à titre de conférencier offrent aussi des occasions de mieux faire comprendre toute la portée de la profession. C'est avec plaisir que j'ai participé au 12^e séminaire annuel interdisciplinaire en gériatrie de McGill (« À quel moment le tolérable devient-il intolérable? Quand intervenir? »), aux Journées annuelles de santé publique (Table ronde sur les saines habitudes de vie) et au premier rendez-vous national sur l'avenir du système de santé publique (panneliste au minisommet sur l'avenir du système de santé publique). Nous avons répondu favorablement aux demandes des divers médias lorsque les sujets d'entrevues étaient en lien avec les objectifs de la planification stratégique.

L'Ordre a pris position sur de nombreux sujets. Il a entre autres publié un communiqué de presse à la suite de l'annonce du projet de loi n° 10 pour lequel il a soumis un mémoire qu'il a présenté en commission parlementaire en novembre 2014. L'Ordre a exprimé son avis et agi entre autres sur l'affichage de postes en UMF et GMF alors que les activités décrites étaient celles des diététistes/nutritionnistes. Nous avons répondu à la consultation de Santé Canada sur l'étiquetage nutritionnel; nous avons exprimé notre soutien à Fibrose kystique Québec pour le dépistage néonatal; nous avons participé à la consultation sur le rapprochement entre l'INESSS et l'INSPQ. Enfin, nous avons pris part à la Table des Directeurs des services professionnels.

À la suite d'une demande exprimée par des membres en pratique privée, nous avons mis sur pied un Groupe de travail sur la pratique privée auquel furent conviés tous les membres dont le profil d'inscription au Tableau de l'Ordre mentionne une activité professionnelle en pratique privée. Le conseil d'administration a reçu les recommandations de ce comité et celles qui seront priorisées seront inscrites au plan d'action stratégique 2015-2016. Une de ces recommandations déjà en vigueur est de favoriser la présence d'un membre issu de la pratique privée dans les comités de l'Ordre.

Le dossier de la dysphagie entre l'OPDQ et le CHUM est encore bien vivant. L'Ordre ainsi que l'Ordre des ergothérapeutes et l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont réactivé le dossier avec la nouvelle administration du CHUM. Bien que conscients que la mouvance organisationnelle actuelle nourrit des interprétations diverses — pour ne pas dire parfois des rumeurs — l'OPDQ demeure

bien en selle dans ce dossier. L'Office des professions est d'ailleurs intervenu en soutien dans ce dossier de telle sorte que nous arrivions enfin à la production d'une organisation de travail qui respecte en tous points l'entente homologuée par la Cour Supérieure.

Dans un autre ordre d'idées, puisqu'il est primordial que notre pratique se base sur des données probantes, et constatant l'accès restreint aux connaissances auquel font face tous les professionnels de tous les domaines, j'ai soumis au Conseil interprofessionnel du Québec une proposition afin que celui-ci utilise la force du nombre pour favoriser l'accès aux ressources électroniques (et au savoir). Cette proposition fut présentée avec l'appui du président de l'Ordre des optométristes du Québec et a reçu l'appui d'un grand nombre d'ordres professionnels. Elle est présentement à l'étude.

Cette année fut riche de rencontres, notamment avec les ministres et représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, avec les présidents et représentants des ordres professionnels, de l'Office des professions et du Conseil interprofessionnel, des universités et de différentes organisations dont le Conseil pour la protection des malades, l'AQESSS, l'ANCO, l'APNED...

Au cours de cette première année de mandat, j'ai voulu accentuer le dialogue entre l'Ordre et ses membres, notamment par le biais des Capsules C.A., qui reprennent les grandes lignes des résolutions du Conseil par le Contact courriel. Vous avez été nombreux à exprimer que vous aimiez ces communications que je continuerai donc de vous faire parvenir.

Je ne peux terminer ces quelques lignes sans remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration pour leur dévouement, leur rigueur et leur soutien. Par ailleurs, l'implication bénévole de nombreux membres est tout à l'honneur d'une profession dynamique. Sans eux, nombre de comités ne pourraient fonctionner. Tous les membres vous en sont reconnaissants. Et finalement, un mot également à tous les membres de la permanence qui font en sorte que les travaux des différents comités soient congruents et menés à terme. Votre professionnalisme et votre enthousiasme sont inspirants. Vous avez su maintenir le cap malgré un déménagement (géré de mains de maître) et le déploiement de la nouvelle structure organisationnelle! Sincèrement merci.

Enfin, je vous convie tous en septembre 2016 alors que l'Ordre célébrera son 60^e anniversaire. Nous vous promettons un congrès haut en couleur, à la hauteur de vos aspirations.



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Annie Chapados, avocate

La directrice générale dirige et coordonne les activités de l'Ordre dans le respect de la loi ainsi que des règlements, priorités, objectifs et politiques de l'Ordre. Elle est responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, de la coordination du travail des comités et de la gestion des communications. Elle occupe de plus la fonction de secrétaire de l'Ordre au sens des dispositions pertinentes du Code des professions du Québec (L.R.Q., c. C-26).

Croître...

C'est avec un regain d'énergie que l'équipe de l'OPDQ ferme les livres de l'année 2014-2015! Regain d'énergie qui lui fait entrevoir la prochaine année avec beaucoup d'optimisme, considérant les récentes réalisations de l'Ordre, lesquelles seront plus que profitables à l'organisation.

Car c'est de gestion de croissance dont il a été question cette année. Le fruit des efforts consentis au cours des dernières années en lien avec le positionnement de votre profession se faisait déjà ressentir depuis quelque temps, mais il a atteint son apogée en début d'année. Tant et si bien que l'utilisation des ressources humaines a été poussée au plus loin et que le besoin d'une réorganisation s'imposait. Elle a d'ailleurs été réalisée en un temps record grâce au professionnalisme des membres de la permanence et au soutien indéfectible de la présidente et du conseil d'administration. Je ne peux, comme directrice générale, que leur exprimer ma profonde reconnaissance et ma pleine satisfaction : c'est un pas de géant qu'a réalisé votre ordre professionnel. Un pas qui permettra à nouveau de belles avancées.

Réorganisation structurelle

En favorisant l'actualisation de la planification stratégique pour les années 2015-2018 plutôt qu'un tout nouvel exercice de planification, l'OPDQ s'assurait pour les trois prochaines années de la consolidation des acquis et de la pérennité de

ses actions. Dans un contexte environnemental qui connaît actuellement son lot de réformes et de mouvance, cette orientation conférait donc à l'Ordre une stabilité représentant un atout majeur. Cela fait, la structure organisationnelle de l'Ordre a été revue et légèrement verticalisée en introduisant un palier intermédiaire de direction, de telle sorte que la rapidité et l'efficacité de la prise de décision soient augmentées et permettent la prise en charge d'un nombre accru de dossiers et de projets. Ce faisant, deux nouveaux postes étaient créés : l'un de conseillère principale aux affaires juridiques, et l'autre de nutritionniste aux affaires professionnelles et à la formation continue. Ces nouvelles ressources ont donc été sélectionnées, rapidement intégrées et sont depuis pleinement fonctionnelles. L'organigramme intègre par ailleurs deux postes considérés comme transversaux en ce qu'ils relèvent directement de la direction générale et interviennent tous secteurs confondus : la conseillère principale aux affaires juridiques susmentionnée de même que la conseillère principale aux affaires scientifiques. En très peu de temps, l'équipe a été à même de constater l'efficacité de cette réorganisation et l'effet positif qu'elle a eu tant sur l'atteinte des objectifs que sur l'esprit ambiant, ce qui est de bon augure.

Des outils de support ont été développés : un dossier conjoint et accessible à toute la permanence permet à chacun d'y déposer divers documents pertinents aux activités de l'Ordre,

un accès à tous aux agendas de chacun, des calendriers généraux d'événements couvrant l'intégralité des événements de l'Ordre, etc. Un tableau de bord commun de suivi des projets de l'Ordre a été déployé afin d'en faciliter le suivi par le conseil d'administration et la soussignée. La table de gestion réunissant tous les employés de la permanence a été maintenue afin d'assurer l'opérationnalisation efficace des projets et activités. Par ailleurs, une table de direction regroupant la directrice de l'inspection professionnelle, la directrice des affaires professionnelles et la directrice des communications, de même que la conseillère principale aux affaires juridiques, la conseillère principale à la vigie scientifique et à la documentation et la direction générale a été mise sur pied. Avec pour visée une réunion aux deux semaines, elle permettra un échange davantage stratégique qu'opérationnel sur diverses questions et assurera un transfert de savoir-faire et de savoir-être en tant que gestionnaire.

Parlant de savoir-faire, et étant donné que nous gérons le changement de même que l'intégration multipaliers de nouvelles fonctions chez des employés promus ou qui voyaient leurs tâches modifiées, il n'apparaissait pas optimal, du moins pour les premiers mois, d'établir une procédure écrite formelle de formation. La stratégie de formation a plutôt été réalisée selon les besoins et au fil de l'offre de formation disponible. Le coaching personnalisé de la direction générale a été accru pour certains postes, dont celui de nutritionniste aux affaires professionnelles. Pour certains besoins spécifiques (prise de notes des procès-verbaux, rédaction de décisions, projets de résolutions, etc.), la soussignée a assigné la supervision directe de la conseillère principale aux affaires juridiques. Par ailleurs, les employés ont tous été encouragés à participer à des webinaires et à des communautés scientifiques virtuelles lorsque cela s'avérait pertinent.

Déménagement

L'Ordre a également déménagé son siège en cours d'année et inaugurerait ses nouveaux bureaux le 19 décembre dernier. Il s'agissait là, vous le comprendrez aisément, d'un mégaprojet qui commandait une planification rigoureuse et de la célérité, de telle sorte que nous soyons fonctionnels rapidement, et que soient également accessibles les mesures de sauvegarde des données personnelles que l'Ordre est appelé à gérer au

quotidien. Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail exceptionnel de toute l'équipe, et plus particulièrement celui de mesdames Lise Tardif, Elena Harizomenov et Djedjiga Mezani, qui ont mis toute leur énergie en vue du bon déroulement de cette vaste entreprise.

Comités en mutation

Mais il n'y a pas que la permanence qui a connu son lot de changements : les mandats et la composition de nombreux comités ont été revisités et précisés. Tel fut le cas notamment du Comité de la revue et du Comité des prix, lequel a connu aussitôt un vif succès en quadruplant, dès l'automne 2014, les candidatures. La révision du comité d'inspection professionnelle, de ses processus et de son encadrement réglementaire a été amorcée à la demande de nombreux membres et elle va bon train. Celle du Comité du manuel de nutrition clinique également, un rapport étant attendu dès septembre 2015. Je ne saurais d'ailleurs passer sous silence l'apport considérable de madame Nancy Presse dans les dossiers du Comité de la revue, du comité des prix de même que du Manuel de nutrition clinique. Concernant ce dernier, le travail de taille accompli par la coordonnatrice du Manuel, madame Ann-Marie Paradis, doit tout autant être souligné.

Site Web de l'OPDQ

Autre projet d'envergure : la refonte du site de l'Ordre. Les phases I et II, conformément à l'échéancier établi et aux coûts projetés, ont été réalisées. Qui plus est, afin de répondre à certaines demandes, provenant notamment de l'Office des professions et du Commissaire aux plaintes, une vigie assurant une amélioration du site en continu a été instituée.

La phase I du projet avait pour objet la révision et la modernisation du visuel du site. Les sections ont été réorganisées pour être davantage conviviales et pour en faciliter la consultation, et cela, tant pour les membres que pour le public. À ce titre, des outils pour les membres ont été ajoutés, par exemple la *Foire aux questions*. La phase II du projet vise l'inscription annuelle en ligne, la mise à jour en ligne du dossier membre et le paiement en ligne, tant pour la cotisation que pour les formations et les activités de l'Ordre. Le volet inscription annuelle en ligne est complété. Un premier pilote a été réalisé cette année. Toutefois, comme le paiement

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (SUITE)

en ligne n'était pas encore disponible, les résultats sont très parcellaires. Il a donc été décidé de réaliser un deuxième pilote l'an prochain (avril 2016) avec le paiement pour arriver à supprimer totalement l'inscription papier dès 2017. Pour ce qui est de la mise à jour en ligne du dossier membre (changement de domicile professionnel, secteurs de pratique, etc.), ce volet a également été complété.

Enfin, la phase III visera davantage le développement d'outils communicationnels pour les membres. L'opportunité de créer une communauté virtuelle ou un blogue devra être soigneusement examinée. Cette phase devra toutefois faire l'objet, préalablement, d'une orientation du conseil d'administration.

Affaires financières

Cette année encore et nonobstant la croissance de l'équipe, de même que la poursuite d'importants projets tels le déménagement de l'Ordre et le développement du site Web, l'Ordre a su dégager un léger surplus qui devrait lui permettre de consolider ses ressources humaines au cours de la prochaine année (ex. allocation de permanence plein temps au poste de conseiller principal aux affaires juridiques). Si ces résultats traduisent, selon l'auditeur, une excellente santé financière de l'Ordre, ce pourquoi il n'a énoncé aucune réserve, il faut souligner qu'une saine gestion des avoirs a permis de maintenir à ce jour les revenus de placement. Par ailleurs, une gestion ad hoc et personnalisée des projets particuliers, avec microbudget spécifique, a permis un meilleur contrôle financier et une meilleure gestion de risques dans un contexte de croissance.

Cela dit, si l'Ordre est conscient de la morosité économique, pour ne pas dire des sérieuses difficultés qui prévalent actuellement dans le réseau de la Santé, je me permettrai de terminer en mettant en exergue l'importance de poursuivre le virage amorcé par votre ordre professionnel et de continuer à soutenir sa croissance jusqu'à maturité en lui assurant les ressources nécessaires à cette fin. Ainsi seulement l'OPDQ pourra-t-il à son tour, et en respect de sa mission de protection du public, vous soutenir dans l'atteinte de vos objectifs professionnels.

Votre profession y est presque!!!

INFO-FLASH

Premier programme de certification universitaire en nutrition en santé publique

L'Ordre est fier d'annoncer que l'année 2014-2015 a été marquée par la mise sur pied d'une première formation continue spécifiquement destinée aux diététistes/nutritionnistes œuvrant en santé publique. L'OPDQ, comme leader principal du projet, a collaboré avec les trois universités qui offrent le programme de premier cycle (Université Laval, Université de Montréal et Université McGill) pour développer, mettre sur pied et proposer un module de formation continue avancée. Grâce au soutien de Québec en Forme et à la participation de nombreux diététistes/nutritionnistes et enseignants, ce programme est d'ores et déjà un véritable succès, la première cohorte l'ayant entamé en janvier 2015.

La formation se déroule en trois étapes : 13 modules en ligne d'une durée de 20 semaines, un séminaire de trois jours et un travail d'intégration en milieu professionnel. La première cohorte, composée de 90 diététistes/nutritionnistes présents partout au Québec, termine actuellement le cheminement. Une deuxième cohorte commencera le parcours en janvier 2016. Le premier séminaire de trois jours, qui a eu lieu en juin 2015, a été fort apprécié par les participants et les enseignants responsables. Il a permis de constater les immenses besoins de réseautage des nutritionnistes de ce secteur de pratique.

Une évaluation du projet et de ses retombées est en cours afin d'intégrer de nouvelles notions dans les cours de premier cycle des trois universités.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration (CA) est l'instance suprême de l'Ordre. Ses responsabilités fondamentales, dans le contexte de la mission de protection du public, s'articulent notamment autour de l'encadrement de l'exercice de la profession, de son contrôle de même que celui de l'admission à la profession. Pour ce faire, le Conseil d'administration adopte les règlements qui encadrent la profession de diététiste/nutritionniste et voit à leur application. Il nomme, en outre, les titulaires des fonctions clés au sein de l'Ordre. Le Conseil d'administration voit aussi au bon fonctionnement de l'Ordre en adoptant, entre autres, des règlements sur les affaires internes et en veillant à leur application.

Présidente

Paule Bernier

Élue au suffrage universel des membres de l'Ordre (1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017)

Membres du Conseil d'administration

Administrateurs élus

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Julie Desrosiers (1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016)

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Henriette Langlais (1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016)

Québec, Chaudière-Appalaches et Côte-Nord

France Bernatchez (1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015)

Ann Payne (1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016)

Mauricie-Centre-du-Québec

Chantal Poirier (1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016)

Estrie

Julie Bélanger (1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015)

Montréal

Diane Claprood (1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015)

Montréal

Claire Desrosiers (1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015)

Nancy Presse (1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016)

Michel Sanscartier (1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017)

Laval, Laurentides et Lanaudière

Marie-Josée Labelle (1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015)

Outaouais

Constance Nobert (1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015)

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Hélène Michaud (1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015)

Administrateurs nommés par

l'Office des professions du Québec

Lucie Desrochers (2 avril 2014 au 31 mars 2017)

Michel Fortin (2 avril 2014 au 31 mars 2017; mandat renouvelé)

Luc Perron (2 avril 2014 au 31 mars 2017)

Svetlana Solomykina (2 avril 2014 au 31 mars 2017)

Personnel de l'Ordre

En 2014-2015, le CA de l'Ordre a pu compter sur une équipe de douze employés à la permanence, soit :

Directrice générale et secrétaire

Annie Chapados, avocate

Conseillère principale aux affaires juridiques

Marie-Claude Simard, avocate (depuis le 26 janvier 2015)

Secrétaire générale adjointe

Elena Harizomenov, trad. a.

Directrice des affaires professionnelles

Joanie Bouchard, Dt.P.

Directrice de l'inspection professionnelle

Ginette Caron, Dt.P.

Directrice des affaires publiques et des communications

Emmanuelle Giraud

Conseillère principale aux affaires scientifiques

Marie-Noël Geoffrion, Dt.P.

Nutritionniste aux affaires professionnelles et à la formation continue

Marie-Ève Guérette St-Amour, Dt.P.

Adjointe aux communications et aux services à la clientèle

Lise Tardif

Adjointe à l'édition de l'information

Tamara Maggio, graphiste

Technicienne juridique à l'inspection professionnelle

Sylvie Tremblay, parajuriste

Agente à l'administration, aux admissions et au Tableau de l'Ordre

Djedjiga Mezani

Assemblée générale annuelle

L'Ordre fera rapport des activités qui se sont déroulées au cours de l'exercice 2014-2015 à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres, prévue le 28 septembre 2015.

Réunions

Au cours de l'exercice 2014-2015, le Conseil d'administration (CA) a tenu cinq réunions régulières et une demi-journée de réflexion. Le CA a également entériné une résolution par courrier électronique. Au total, il a adopté 124 résolutions, dont nous reprendrons les plus pertinentes, en les regroupant par sujets.

Élections au Comité exécutif

À sa première séance de l'année financière 2014-2015 qui a eu lieu le 26 avril 2014, le CA a procédé à l'élection des membres du Comité exécutif (CE). En cours d'année, le CA a également élu une nouvelle deuxième vice-présidente à la suite de la démission de la titulaire de cette fonction, présentée à la séance du 28 novembre 2014.

Au cours de l'année 2014-2015, les membres du CE ont été les suivants :

Présidente

Paule Bernier

Vice-présidente en titre

Chantal Poirier

Deuxième vice-présidente

Nancy Presse (jusqu'au 28 novembre 2014)

Julie Desrosiers (du 28 novembre 2014 au 31 mars 2015)

Trésorière

Julie Bélanger

Administrateur nommé par l'Office des professions du Québec

Michel Fortin

Tableau des membres

Au cours de l'année 2014-2015, le Conseil d'administration a délivré des permis d'exercice à tous les candidats qui y avaient droit, soit à des finissants du programme de baccalauréat ès sciences de la nutrition ou en diététique des universités du Québec, à des demandeurs d'équivalence de diplôme ou de formation, ou encore, à des diététistes titulaires d'une autorisation légale d'exercer la profession de diététiste hors du Québec. Il a également réinscrit au Tableau des membres les personnes qui en ont fait la demande et qui satisfaisaient aux exigences de l'article 46 du Code des professions.

Enfin, le Conseil d'administration a radié du Tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé, dans les délais fixés, la cotisation annuelle pour l'année 2014-2015 et les autres sommes dont elles étaient redevables.

Comités

Au cours de l'année 2014-2015, le CA a procédé à la nomination de nouveaux membres à différents comités de l'Ordre et a renouvelé le mandat de plusieurs membres déjà en fonction. Ainsi, le CA a :

- nommé M^{me} Svetlana Solomykina à titre de présidente et membre du Comité d'éthique et de déontologie de l'Ordre, de même que M^{me} Lucie Desrochers ainsi que M. Luc Perron à titre de membres de ce dernier;
- reconduit le mandat de M^{me} France Bernatchez et de M. Michel Fortin au même Comité;
- désigné, conformément à l'article 123.3 du Code des professions, M^{me} Joane Routhier à titre de présidente du Comité;
- nommé M^{mes} Svetlana Solomykina et Claire Desrosiers ainsi que M. Luc Perron à titre de membres du Comité de révision;
- reconduit les mandats de M^{mes} Henriette Langlais et Joane Routhier à titre de membres du Comité;
- nommé M^{me} Paule Bernier à titre de membre du Comité de la formation des diététistes;
- nommé M^{me} Paule Bernier à titre de membre du Comité consultatif sur la gouvernance;
- nommé M^{mes} Chantal Beaudoin, Danielle Lepage, Julie Gadoury et Marie-Claude Gélneau à titre de membres réguliers au sein du Comité d'inspection professionnelle;

- nommé M^{mes} Édith Painchaud et Diane Paradis à titre de membres suppléantes du même Comité;
- nommé M^{me} Jacinthe Côté à titre de présidente du Comité scientifique;
- nommé M. Hugues Vaillancourt à titre de membre du Comité de révision du Manuel de nutrition clinique;
- nommé M. Luc Perron à titre de membre du Comité des finances;
- nommé M^{mes} Isabelle Fontaine et Marie-Jean Cournoyer à titre de membres du Comité sur la nutrition clinique;
- nommé M^{mes} Sonia Pomerleau, Danielle Moore et Marie-Claire Barbeau à titre de membres du Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique.

Délégations

À sa première séance de l'année 2014-2015, le CA a résolu :

- de nommer M^{me} Paule Bernier à titre de déléguée de l'Ordre auprès du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), de reconduire la nomination de M^{me} Joanie Bouchard à titre de déléguée de l'Ordre auprès du CIQ, ainsi que celle de M^{me} Chantal Poirier à titre de déléguée substitut;
- de reconduire la nomination de M^{me} Ginette Caron à titre de déléguée auprès du Conseil québécois d'agrément et celle de M. Marco Vittulo à titre de son délégué substitut;
- de nommer M^{me} Paule Bernier à titre de déléguée de l'Ordre auprès de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation en diététique (l'Alliance) et de reconduire la délégation de M^{mes} Annie Chapados et Joanie Bouchard à cet organisme;
- de nommer M^{me} Joanie Bouchard à titre de représentante de l'Ordre auprès du comité du Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition (PFPN-PDEP) de l'Alliance;
- de nommer M^{me} Joanie Bouchard à titre de représentante de l'Ordre au sein du :
 - Comité consultatif du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) responsable de la révision des *Orientations ministérielles pour les personnes atteintes de maladie rénale : continuum de soins et services*;
 - Comité d'experts du projet *Insatisfaction corporelle et troubles alimentaires : problèmes contemporains en nutrition masculine* d'Extenso;

- de reconduire la nomination de M^{me} Joanie Bouchard à titre de déléguée de l'Ordre auprès :
 - de la Table de concertation de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS);
 - de l'Association québécoise des allergies alimentaires;
 - du projet de Compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique (CIEPD) du Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition (PFPN-PDEP);
 - du Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé (CPASS) de l'Université de Montréal – *L'ABCdaire du suivi périodique de l'enfant de 0 à 5 ans*;
- de se retirer du conseil d'administration du Conseil québécois sur le poids et la santé (CQPS), tout en en demeurant membre fondateur;
- de reconduire la nomination de M^{me} Emmanuelle Giraud à titre de déléguée de l'Ordre auprès du Groupe Entreprises en santé;
- de reconduire la nomination de M^{me} Julie Lauzière à titre de déléguée de l'Ordre auprès de la *World Alliance for Breastfeeding Action North America* (WABA-NA);
- de reconduire la nomination de M^{me} Paule Bernier à titre de déléguée de l'Ordre auprès du Groupe de travail canadien sur la malnutrition (*Canadian Malnutrition Task Force*);
- de nommer M. Michel Sencartier à titre de délégué de l'Ordre auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le dossier « Approche adaptée à la personne âgée en centres de soins de courte durée »;
- de reconduire la nomination de M^{me} Marie-Noël Geoffrion à titre de déléguée de l'Ordre auprès du Comité scientifique de la Fondation Initia;
- de reconduire la nomination de M^{me} Sophie Desroches à titre de déléguée de l'Ordre auprès du Mouvement pour l'adhésion aux traitements;
- de nommer M^{me} Sylvie Renaud à titre de représentante de l'Ordre :
 - au Comité des partenaires de la Fondation OLO, dans le cadre du projet « 1 000 jours pour savourer la vie », et
 - au Comité scientifique du Portail d'information prénatale de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ);
- de nommer M^{me} Julie Desrosiers à titre de représentante de l'Ordre au Comité de validation du programme Melior du Conseil des initiatives pour le progrès en alimentation (CIPA);
- de proposer la candidature de M^{me} Lyne Boissonneault à l'Office des personnes handicapées du Québec en vue de la constitution d'une liste de noms de membres d'ordres professionnels susceptibles de siéger au Conseil d'administration de cet organisme.

Les représentants de l'Ordre au sein des différentes instances externes ont déposé un rapport annuel de leurs activités à la séance du CA qui a eu lieu le 21 février 2015.

Enfin, quant à la représentation que l'OPDQ assurait au sein du conseil d'administration du Conseil québécois sur le poids et la santé (CQPS), à la suite du résultat des élections qui ont eu lieu à la dernière assemblée annuelle des membres de l'organisme, il s'est avéré que l'Ordre n'y sera plus représenté. Comme les règlements du CQPS ne prévoient aucun mécanisme pour préserver, dans les rangs de son CA, des places pour les membres fondateurs, tel l'OPDQ, l'implication de l'Ordre à cet organisme sera strictement ponctuelle dans certains dossiers. Une délégation officielle auprès du CQPS n'a donc plus lieu d'être.

Dossiers spéciaux

Planification stratégique

À sa séance du 26 avril 2014, le CA a reconduit le plan d'action 2013-2015 pour l'année 2015-2016, puisqu'il était encore pertinent et que les objectifs spécifiques ainsi que les projets et les actions qu'il y définissait étaient toujours d'actualité, et que leur mise en œuvre continuait au-delà de la fin de l'exercice financier précédent.

Par la suite, comme la planification 2012-2015 arrivait à échéance, à sa séance du 21 février 2015, le CA a adopté un plan stratégique actualisé triennal 2015-2018, à la recommandation de la direction générale. Le plan d'action en découlant a été entériné par le CA au cours de l'année financière suivante.

Par ailleurs, la planification stratégique est devenue un point statutaire à l'ordre du jour des séances du CA. Cela permet aux administrateurs de suivre l'évolution des dossiers et l'atteinte des objectifs.

Inspection professionnelle

Le CA a pris connaissance des recommandations du Comité d'inspection professionnelle (CIP) au regard du dossier du membre n° 2982 qui s'est réinscrit à l'Ordre plus de trois ans après qu'il a cessé d'être inscrit au Tableau des membres, en vertu de l'article 2.01 du Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes. Par la suite, il a résolu d'accorder un délai supplémentaire au membre afin qu'il puisse compléter le stage de perfectionnement qui lui a été imposé par le CA le 22 février 2014, pour ainsi proroger d'une année

son échéance, soit avant le 1^{er} juillet 2016 au plus tard, en maintenant les modalités de mise à jour imposées lors d'une réunion précédente, lesquelles sont requises aux fins de la mise à niveau du membre, à moins d'une limitation volontaire totale de toute activité d'exercice de la part de ce dernier.

Les membres du CA ont entendu le membre n° 1374 en lien avec le stage de perfectionnement recommandé par le CIP à la suite de son inspection sur la compétence. Ils ont obligé, en application des articles 55 et 113 du Code des professions, le membre à compléter avec succès, hors de son milieu de travail, un stage de perfectionnement, assorti d'une limitation en nutrition clinique.

Afin d'optimiser son temps et d'être en mesure de se consacrer plus efficacement à des dossiers stratégiques de l'Ordre, le CA a délégué au CE le pouvoir de statuer sur les recommandations du CIP.

De plus, faisant suite à des commentaires reçus à l'Ordre qui concernaient le processus d'inspection professionnelle, le CA a décidé de tenir une réunion spéciale d'une demi-journée, qui traiterait exclusivement des problèmes, le cas échéant, reliés à l'inspection professionnelle, de l'identification des enjeux et des solutions potentielles.

À l'issue de cette demi-journée de réflexion, qui a eu lieu le 20 février 2015, le CA a résolu :

- de mandater les comités sectoriels afin qu'ils définissent par écrit le secteur d'activité qu'ils représentent respectivement;
- de mandater les comités consultatifs afin qu'ils définissent des normes de pratique en lien avec les situations emblématiques précisées dans le cadre de la révision de la norme initiale de formation et du référentiel de compétences;
- de mandater la direction générale afin qu'elle soumette au CA un projet de résolution :
 - créant un groupe de réflexion sur l'inspection professionnelle;
 - précisant le mandat dudit groupe, étant entendu qu'il devra couvrir les aspects réglementaires et processuels de l'inspection professionnelle générale, de l'inspection professionnelle sur compétence et de la réinscription; et
 - suggérant la composition dudit comité et la nomination des membres en conséquence.

Le CA a également adopté le profil révisé de recrutement des membres du Comité d'inspection professionnelle, le profil révisé des inspecteurs ainsi que le programme de surveillance en inspection professionnelle 2013-2014, qu'il a reconduit pour l'année 2014-2015.

Ratios de diététistes

Le CA a adopté des ratios d'effectifs en nutrition dans le secteur des groupes de médecine de famille (GMF). Celles-ci sont de deux (2) emplois à temps complet (ETC) de diététiste/nutritionniste par GMF comprenant une clientèle d'au moins 1 000 personnes affectées d'une ou plusieurs pathologies comme le risque cardiométabolique, l'obésité, le surpoids, les troubles alimentaires variés et les troubles gastro-intestinaux divers. L'argumentaire a été rédigé par le groupe de travail sur les ratios, avec la collaboration de M^{me} Virginie Meloche-Dumas, diététiste/nutritionniste.

Le CA a pris acte de la recommandation du Comité scientifique relativement à l'utilisation de la méthode Delphi dans l'élaboration des ratios d'effectifs optimaux en nutrition. Dans cette optique, il a requis du groupe de travail sur les ratios qu'il décrive davantage la méthodologie utilisée dans l'élaboration des ratios et la possibilité d'arrimer celle-ci avec la méthode Delphi, le tout, avec une projection du coût engendré.

Norme initiale de formation

Dans le cadre de ce dossier, qui est en cours depuis plusieurs années, le CA a adopté les situations emblématiques d'exercice dans les quatre secteurs d'activité, lesquelles viennent compléter le référentiel de compétences et le référentiel de formation élaborés et adoptés lors d'exercices financiers précédents. Il a également autorisé la diffusion de ces documents auprès des enseignants et chargés de cours des trois universités, aux fins de l'analyse de l'adéquation de la formation universitaire.

Formation intensive en nutrition en santé publique

Le CA a mandaté M^{mes} Julie Desrosiers et Lyne Mongeau, représentantes du Comité sur la nutrition publique, à prendre toute décision relative à l'approbation du contenu des formations ainsi qu'à toutes les étapes de développement du programme (choix des experts, choix des thématiques, etc.), aux fins de l'allocation d'unités d'éducation continue (UEC). M^{me} Desrosiers, administratrice élue représentante de la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine fera rapport de façon périodique au CA, ce dernier conservant la discrétion sur le contenu de la formation.

Communications

Étude d'impact

Faisant suite à une demande exprimée par les membres présents à l'assemblée générale de septembre 2013 portant sur l'inclusion à même la raison sociale de l'Ordre du titre de nutritionniste, le CA a autorisé le lancement d'une étude d'impact relativement au changement du nom de l'Ordre, dont les résultats lui seront présentés au Conseil d'administration. Une consultation générale des membres de l'Ordre a été lancée à l'été 2015, en découlant de ladite étude.

Congrès 2016

À sa séance du 27 septembre 2014, le CA a décidé d'organiser, en 2016, un congrès visant à souligner le 60^e anniversaire de l'Ordre. Le dernier événement de cette envergure a eu lieu en 2006, lors du 50^e anniversaire de l'Ordre. Un comité de travail a également été mis sur pied. Nous vous invitons à consulter la rubrique « Groupes de travail divers » pour plus de détails sur ce comité.

Communication avec le réseau

Au mois d'avril 2014, le CA a décidé de procéder à un blitz de communication adressé principalement aux directeurs généraux des centres de santé et de services sociaux (CSSS), des centres hospitaliers et des agences de la santé et des services sociaux (ASSS), l'objectif étant de faire valoir, auprès des décideurs, l'importance et les avantages d'engager des diététistes/nutritionnistes. Cette communication a pris la forme d'une lettre qui a été transmise aux dirigeants identifiés ci-dessus.

Site Web et renouvellement d'inscription en ligne

En février 2015, à la suite de plusieurs mois de travaux de programmation et d'essais, les membres de l'Ordre ont eu accès, pour la toute première fois, au renouvellement en ligne de leur inscription au Tableau des membres. Cette nouvelle fonctionnalité du site Web de l'Ordre s'inscrit dans la phase II du développement de ce dernier, et a été accompagnée de la mise en place du dossier membre, une deuxième nouvelle option qui permet aux membres de mettre à jour leurs coordonnées personnelles et leurs lieux d'exercice.

Manuel de nutrition clinique en ligne

Le mois de septembre 2014 a vu l'arrivée de M^{me} Ann-Marie Paradis, diététiste/nutritionniste, à la coordination du Manuel de nutrition clinique et du Comité de révision du Manuel. Vous pouvez consulter la section « Rapports des Comités » et la rubrique « Comité de révision du Manuel de nutrition clinique » pour connaître les activités de ce dernier, auxquelles M^{me} Paradis a contribué.

Poursuite de la consolidation de l'équipe de la permanence

Comme cela a été prévu à l'automne 2014, deux nouveaux postes ont été ajoutés à la structure organisationnelle de l'Ordre durant cet exercice financier : celui de conseillère principale aux affaires juridiques, à raison de trois jours par semaine, et celui de nutritionniste aux affaires professionnelles et à la formation continue, une fonction à temps plein.

De plus, cette année a vu la finalisation de la création des trois directions de l'Ordre, à savoir celles des Affaires professionnelles, de l'Inspection professionnelle et des Affaires publiques et des Communications. Enfin, vu le transfert de certaines fonctions de la secrétaire générale adjointe à la préposée au Tableau de l'Ordre, le titre du poste de cette dernière a été modifié pour mieux refléter et englober les nouvelles responsabilités; il devient donc agente à l'administration, aux admissions et au Tableau de l'Ordre.

Positionnement, partenariats et appui

Parmi d'autres activités de positionnement, le CA a :

- approuvé le document intitulé *Draft Role Paper defining the Role of the Dietitian in Dysphagia Assessment and Management*, élaboré par les Diététistes du Canada et commenté par l'Alliance canadienne des organismes de réglementation en diététique;
- délégué au Comité exécutif le pouvoir d'adopter, à sa réunion de janvier 2015, le document final sur le Plan de service individualisé et allocation de service (PSIAS) du MSSS – soutien à domicile.

Nouveaux comités et groupes de travail

Groupe de travail sur les indicateurs d'activités en nutrition clinique, soins de courte durée

À la proposition de la présidente de l'Ordre, le CA a décidé de former un groupe de travail ad hoc dont le mandat sera de formuler une recommandation au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour juin 2015. Le groupe de travail devra déterminer les indicateurs en fonction des différents niveaux de soins.

Comité en communication

Faisant suite à une recommandation de la directrice des affaires publiques et des communications, le CA a créé un nouveau comité en communication qui munira cette dernière des bons outils de communication et des ressources adéquates. De plus, ce comité permettra à la direction générale de recourir à son expertise lorsqu'il y a vacance temporaire au poste d'affaires publiques, plutôt que de faire appel systématiquement à des consultants externes. Le mandat et la liste des membres sont indiqués à la rubrique « Rapport des comités permanents et consultatifs ».

Groupe de travail sur la pratique privée

Le CA a pris acte du rapport du groupe de travail ad hoc sur la pratique privée, créé à la suite de l'initiative d'un groupe de membres qui demandait l'abolition de l'assurance médicaments. Tout en reconnaissant la qualité de l'exercice mené et en remerciant les participants, le CA identifiera la place et la faisabilité des recommandations du groupe de travail dans le cadre de la planification stratégique pour s'assurer de répondre aux demandes de ce dernier. Lesdites recommandations seront réajustées en fonction de la planification stratégique actualisée 2015-2018 et un suivi sera assuré ultérieurement.

Gouvernance

En février 2014, le CA s'était prêté à un exercice d'auto-évaluation découlant d'une résolution adoptée en juin 2012 en répondant à un sondage conçu par le Comité consultatif sur la gouvernance (CCG). Le rapport déposé devant les administrateurs à leur séance du 14 juin 2014 reflétait l'opinion des membres qui siégeaient au CA avant la fin de l'exercice financier 2013-2014. Les recommandations du Comité, telles qu'elles ont été entérinées par le CA, étaient les suivantes :

1. Offrir une formation de courte durée aux administrateurs sur l'importance de leurs rôles et responsabilités au sein d'un conseil d'un ordre professionnel;
2. Définir un processus décisionnel clair et connu, développer des outils de suivi et identifier des indicateurs en lien avec les résultats attendus;
3. Évaluer la possibilité de définir un processus permettant de revenir à une rotation fixe du tiers des administrateurs aux trois ans;
4. Réfléchir à une stratégie permettant de valoriser l'importance, pour les administrateurs élus et nommés, de maintenir leur implication dans d'autres sphères de l'organisation;
5. Poursuivre l'exercice d'évaluation du CA en adaptant le questionnaire pour permettre de mieux discriminer, dans les réponses, les opinions de chacun;
6. Élaborer, dans le prochain sondage, des questions sur la présidence du Conseil pour se conformer aux règles de la gouvernance en la matière.

Par ailleurs, depuis l'entrée en fonction de M^{me} Paule Bernier, présidente, les administrateurs, notamment les administrateurs élus, participent à un tour de table effectué systématiquement, permettant à tous les membres du CA d'avoir une meilleure idée des activités qui ont lieu dans les régions ou des préoccupations de l'ensemble des membres.

Parmi d'autres changements, des modifications seront apportées au tableau de suivi de l'atteinte des objectifs de la planification stratégique, que la présidente, la direction générale, les directrices et les deux autres diététistes/nutritionnistes de la permanence déposent à toutes les réunions du CA. Ce tableau est un outil permettant de suivre, d'une vue macroscopique, l'atteinte des objectifs et des priorités de la planification stratégique. Il sera accompagné d'un deuxième outil interne de suivi de l'évolution des nombreux dossiers que l'Ordre mène de front.

De plus, le CA a confié au CCG l'étude de la rémunération de la présidence prévue dans la politique n° 6.1 « Rémunération et conditions de travail du président », son rapport et ses recommandations devant lui être acheminés pour décision. En même temps, le CCG effectuera un suivi sur l'évolution de la résolution demandant la révision de l'allocation de présence des administrateurs.

Enfin, comme chaque année, le CA a délégué au CE la tâche d'effectuer l'évaluation annuelle de la direction générale et a établi les objectifs de cette dernière pour l'année 2014-2015.

Affaires réglementaires et politiques administratives

L'arrivée de la conseillère principale aux affaires juridiques a vu la réactivation du traitement réglementaire des dossiers que l'Ordre avait soumis à l'Office des professions du Québec. Ainsi, la mise à jour de règlements a été reprise, dans un ordre établi de concert avec la direction générale et en fonction des différents dossiers et priorités de l'Ordre.

De plus, le CA a modifié ou adopté de nouvelles politiques, dont nous reprenons les grandes lignes.

Mise à jour de la politique sur les cotisations

Le CA a mis à jour la politique n° 10 sur les cotisations annuelles à l'Ordre, plus précisément en ce qui concerne les critères d'octroi des classes de cotisation réduite et d'autres dispositions qui sont proposées. Il a également décidé de modifier la date de radiation du Tableau de l'Ordre des membres qui n'acquittent pas leur cotisation annuelle; celle-ci a maintenant lieu à la séance du CA du mois d'avril, plutôt qu'à celle de juin. Par la suite, un mandat a été confié au Comité des finances pour réévaluer la politique et déterminer si des modifications complémentaires peuvent y être apportées, pour tenir compte des différents besoins et situations des membres, tout comme des impacts financiers qui y seraient associés.

Par ailleurs, les membres qui démissionnent de l'Ordre, notamment en raison d'un départ à la retraite, reçoivent une lettre de remerciements de la part du CA.

Prix et distinctions

À la recommandation du Comité des prix et distinctions (anciennement le Comité des prix), le CA a adopté la nouvelle politique sur les prix et distinctions. Celle-ci propose des critères généraux d'admissibilité, des critères spécifiques et d'évaluation propres à chacun des prix déjà accordés par l'Ordre, tout en créant de nouveaux prix. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la rubrique « Réalisations de l'Ordre 2014-2015 » et la section « Reconnaissance ».

Politique sur les partenariats

Le CA a adopté le plan stratégique relatif à la politique sur les partenariats de l'OPDQ, tel que présenté par le groupe de travail nommé à cette fin.

Enfin, le CA a :

- nommé M^{me} Elena Harizomenov à titre de secrétaire d'élection en lui confiant le mandat d'assumer tous les droits et obligations du secrétaire auquel elle s'est substituée aux fins des élections 2015;
- ratifié les décisions prises par le Comité exécutif pendant l'exercice terminé le 31 mars 2015;
- adopté l'ordre du jour proposé pour l'assemblée générale annuelle des membres qui a eu lieu le 26 septembre 2014.

Affaires financières

Le CA a adopté le budget pour l'exercice 2014-2015 de même que les états financiers de l'OPDQ au 31 mars 2014, lesquels ont été présentés à l'assemblée générale des membres du 26 septembre 2014.

De plus, le CA a, entre autres :

- autorisé la directrice générale de l'OPDQ :
 - à effectuer les dépenses nécessaires au déroulement de la phase II de la refonte du site Internet de l'Ordre;
 - à débloquer les fonds nécessaires à la réalisation d'un jeu interactif sur la nutrition;
 - à signer un bail de 10 ans pour l'espace de bureaux situé au 18^e étage du 550, rue Sherbrooke Ouest, à Montréal, en vue du déménagement du siège social de l'Ordre à cet endroit;
- réaffecté les sommes dégagées en surplus, comme cela est indiqué dans le rapport financier au 31 octobre 2014;
- prolongé le contrat de M^{me} Ann-Marie Paradis de six mois supplémentaires, permettant ainsi de poursuivre l'avancement de plusieurs dossiers et de collaborer à l'audit de l'offre de formation continue de l'Ordre, incluant le Manuel de nutrition clinique;
- mandaté exceptionnellement le Comité des finances pour recevoir les états financiers de l'Ordre au 31 mars 2014, pour rencontrer les auditeurs et pour formuler une recommandation au Conseil d'administration.

À la proposition du Comité des finances, le CA a recommandé à l'assemblée générale annuelle des membres de désigner la firme comptable Poirier & Associés inc. à titre de vérificateur de l'Ordre pour l'année 2014.

Enfin, le CA a autorisé M^{mes} Paule Bernier, présidente, Annie Chapados, directrice générale et secrétaire, Julie Bélanger, trésorière, et Nancy Presse, administratrice, à agir comme signataires des chèques émis par l'Ordre au cours de l'exercice 2014-2015.

Reconnaissance

Prix de l'OPDQ

Le 27 novembre 2014, lors de la cérémonie de remise des prix de l'Ordre, la présidente a eu l'honneur de remettre le prix d'excellence en carrière Suzanne Simard-Mavrikakis à M^{me} Lyne Mongeau, et le prix du bénévole Dale Parizeau Morris Mackenzie à M^{me} Marie-Claude Baril. Ces deux distinctions ont été accordées par résolution du CA entérinée le 27 septembre 2014.

De plus, sur recommandation du CA, le Conseil interprofessionnel du Québec a octroyé le Mérite du CIQ à M^{me} Joane Routhier.

Motions spéciales

Les membres du Conseil d'administration ont adressé des motions de félicitations ou de remerciements notamment à des membres de comités ou de groupes de travail, visant à souligner leur contribution à différents dossiers.

INFO-FLASH

Relocalisation des bureaux de l'Ordre

Une réalisation et un défi! Eh oui, après dix ans dans les locaux situés sur la rue Guy, l'Ordre s'est vu dans l'obligation de les quitter en raison du non-renouvellement du bail de la part du propriétaire et, en plus, du manque d'espace relié à l'augmentation du personnel. Ce fut un projet qui a nécessité plus de 18 mois de recherches et de coordination.

Le 12 décembre 2014 fut la journée d'emménagement dans nos nouveaux locaux du 550, rue Sherbrooke Ouest, au 18^e étage de la Tour Ouest. Nous y serons jusqu'au 31 décembre 2024.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif, élu annuellement parmi les membres du Conseil d'administration, est chargé de l'administration des affaires courantes de l'Ordre et peut exercer tous les pouvoirs que le Conseil d'administration lui délègue, à l'exception de l'adoption de règlements.

Membres du Comité exécutif 2014-2015

Présidente

Paule Bernier

Vice-présidente en titre

Chantal Poirier

Deuxième vice-présidente

Nancy Presse (jusqu'au 28 novembre 2014)

Julie Desrosiers (du 28 novembre 2014 au 31 mars 2015)

Trésorière

Julie Bélanger

Administrateur nommé par l'Office des professions du Québec

Michel Fortin

Réunions

Au cours de l'exercice 2014-2015, le Comité exécutif (CE) a tenu six séances ordinaires. De plus, quatre communications ont été effectuées par courrier électronique.

Résolutions

L'exécutif a adopté 86 résolutions, les principales étant recensées dans les pages suivantes.

Tableau des membres

Durant l'année 2014-2015, l'exécutif a :

- délivré des permis d'exercice à tous les candidats dont les dossiers ont été étudiés et recommandés pour inscription au Tableau de l'Ordre;
- accordé une équivalence de diplôme ou de formation, selon le cas, à des candidats qui satisfaisaient aux exigences réglementaires en matière de normes d'équivalence, avec ou sans un complément de formation;
- maintenu la décision du Comité des équivalences de reconnaître en partie l'équivalence de la formation d'une candidate formée à l'étranger et d'exiger que celle-ci acquière une formation complémentaire aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre;
- délivré des permis d'exercice à des diététistes canadiens détenteurs d'une autorisation légale d'exercer la profession de diététiste hors du Québec;
- délivré des permis réguliers d'exercice à des membres ayant satisfait aux exigences de l'article 35 de la Charte de la langue française;
- réinscrit au Tableau d'anciens membres qui en ont fait la demande et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions.

Inspection professionnelle

Parmi les dossiers que le CIP lui a soumis, plusieurs exigeaient une décision de la part du CE. Ainsi, l'exécutif a pris des décisions suivantes :

- Membre n° 1374 :
 - Maintenir la résolution du CA à l'effet d'obliger le membre, en application des articles 55 et 113 du Code des professions, à compléter avec succès, hors de son milieu de travail, un stage de perfectionnement, incluant un stage pratique en nutrition clinique de douze semaines, assorti d'une limitation d'exercer des activités professionnelles en nutrition clinique et d'une interdiction d'agir comme maître de stage pendant la totalité du stage de perfectionnement qui lui a été imposé;
 - Prendre acte de la décision du CIP d'informer par écrit le membre qu'il doit entreprendre les démarches nécessaires auprès des instances universitaires afin

de se conformer à la décision indiquée au paragraphe précédent.

- Membre n° 2030 :
 - Accorder un délai supplémentaire au membre afin de compléter le programme de mise à niveau, pour ainsi prolonger son échéance d'une année.
- Membre n° 2205 :
 - Reconduire les modalités et stages prescrits au membre et limitations y étant assujetties;
 - Faire remplir la limitation volontaire pour l'exercice de la profession en nutrition dans le domaine de la santé publique;
 - Accorder un délai supplémentaire au membre afin de compléter le programme de mise à niveau imposé, pour ainsi prolonger d'une année son échéance, si le membre complétait prochainement des cours de son programme de mise à niveau; et
 - Rappeler au membre que, au-delà de la limitation volontaire de toute activité d'exercice qu'il doit transmettre dûment signée, il ne peut pas exercer la profession.
- Membre n° 2431 :
 - Lever la limitation volontaire d'exercice imposée au membre.
- Membre n° 2472 :
 - Ne pas obliger le membre à compléter de stage de perfectionnement;
 - Ne pas soumettre le membre à une limitation du droit d'exercice, sauf pour les domaines pour lesquels il consent à se limiter volontairement;
 - Établir des objectifs spécifiques de rehaussement des connaissances/compétences;
 - Prendre acte de l'engagement du CIP à conduire une vérification des connaissances/compétences en nutrition selon des modalités déterminées;
 - Prendre acte du fait que le membre a complété avec succès les modalités de rehaussement des connaissances/compétences prescrites.
- Membre n° 3118 :
 - Prendre acte du fait que le membre a complété avec succès les modalités de renforcement des connaissances/compétences pour le domaine de la nutrition publique; et

- Rappeler au membre son engagement à ne pas exercer d'activités professionnelles dans le domaine de la gestion des services d'alimentation.
- Membre n° 3415 :
 - Accorder une prolongation du délai d'une année pour compléter son stage de perfectionnement;
 - Prendre acte de la fin du stage de perfectionnement du membre; et
 - Lever la limitation d'exercice imposée au membre dans le cadre du programme de mise à jour.
- Membre n° 3473 :
 - Ne pas obliger le membre à compléter de stage de perfectionnement;
 - Ne pas soumettre le membre à une limitation du droit d'exercice des activités professionnelles;
 - Établir des objectifs spécifiques de rehaussement des connaissances/compétences;
 - Prendre acte de l'engagement du CIP à conduire une vérification des connaissances/compétences en nutrition selon des modalités déterminées.
- Membre n° 3511 :
 - Obliger le membre à compléter avec succès un stage de perfectionnement;
 - Imposer au membre une limitation d'exercice en nutrition clinique;
 - Faire remplir, par le membre, une limitation volontaire en nutrition en santé publique et en gestion des services d'alimentation, sauf en application d'un plan de traitement nutritionnel auprès d'un public qui pourrait présenter des facteurs ou conditions de risque associés à un état particulier.
- Membre n° 3598 :
 - Suspendre l'étude du dossier du membre jusqu'à réception de preuve de réussite des cours;
 - Demander au Comité d'inspection professionnelle de réévaluer le dossier du membre dans son ensemble;
 - Rappeler au membre que la suspension de ses activités professionnelles en nutrition clinique, y compris dans l'éventualité où il obtiendrait un emploi en nutrition communautaire, sauf sous la supervision d'un diététiste, et l'interdiction d'agir comme maître de stage demeurent en vigueur jusqu'à la fin de son programme de mise à jour.
- Membre n° 3669 :
 - Prendre acte du fait que le membre a complété avec succès les modalités de renforcement des connaissances/compétences pour le domaine de la nutrition publique qui lui ont été imposées.
- Membre n° 6135 :
 - Ne pas réduire le nombre de semaines de stage imposé au membre, afin d'assurer les conditions optimales pour permettre l'atteinte des compétences attendues dans ces domaines;
 - Autoriser la levée des limitations d'exercice à la réception des preuves de réussite des cours et stages des autorités universitaires, au fur et à mesure de l'atteinte des modalités de mise à jour; et
 - Assurer le suivi des autres modalités à être complétées par le membre tel qu'il s'y est engagé.
- Membre n° 6322 :
 - Ne pas obliger le membre à compléter de stage de perfectionnement;
 - Ne pas soumettre le membre à une limitation du droit d'exercice des activités professionnelles;
 - Prendre acte de l'engagement du CIP à assurer un suivi auprès du membre selon le programme général d'inspection professionnelle, soit après trois ans, et selon toute modification de son champ d'exercice.
- Membre n° 6425 :
 - Ne pas obliger le membre à compléter de stages de perfectionnement, tel qu'il pourrait y être assujéti, conditionnellement à ce qu'il exerce exclusivement dans le domaine de la nutrition en santé publique.

Nominations et délégations

Toujours pendant l'exercice financier dernier, l'exécutif a entériné plusieurs nominations, à savoir celles de :

- M^{me} Valérie Jomphe à titre de présidente du Comité d'inspection professionnelle (CIP);
- M^{me} Marie-Hélène Chapados à titre de membre suppléante au sein du CIP;
- M^{me} Nancy Presse à titre de membre et coprésidente du Comité de sélection des récipiendaires des prix de l'Ordre et de membre du Comité de révision du Manuel de nutrition clinique;

- M^{me} Anne-Marie Morel à titre de membre du Comité éditorial de la revue *Nutrition, Science en évolution*;
- M^{me} Caroline Porraccio à titre d'experte clinicienne en pédiatrie en milieu de travail anglophone aux fins de l'étude des notes au dossier du membre n° 6104;
- M^{me} Chantal David à titre d'experte clinicienne en surspécialisation pédiatrique dans le cadre du processus d'inspection sur la compétence du membre n° 6104;
- M^{me} Julie Bélanger, trésorière et administratrice sortante, à titre de membre du Comité des finances;
- M^{me} Joëlle Michaud à titre de membre du Comité sur la formation continue;
- M^{me} Isabelle Piedalue à titre de représentante de l'Ordre au panel « Perspectives et défis des professionnels intervenant en soutien à domicile. Quelles sont nos attentes de partenariat? », dans le cadre du colloque de l'Association québécoise de gérontologie du 2 juin 2014;
- M^{mes} Mireille Aubé, Judith Blucheau, Catherine Desforges, Louise Bigras Desaulniers, Robin Glance, Guylaine Huot, Milia Kano, Marie-France Lalancette et Marianne Lefebvre à titre de membres du groupe de travail sur la pratique privée;
- M. Bernard-Simon Leclerc à titre de représentant de l'Ordre au sein du comité consultatif du projet de mise en place de comités de milieu de vie (CMV) dans les résidences pour aînés (RPA) de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).

Le CE a également reconduit le mandat de M^{me} Julie Bélanger à la présidence du Comité sur la gestion des services d'alimentation, de même que celui de M^{mes} Denise Ouellet, Claire Pelletier, Claire Deraspe, Line Duval, Hélène Blackburn et Anne Gignac-Mathieu à titre de membres dudit Comité, et ce, pour une durée de trois ans.

Dossiers spéciaux

Norme initiale de formation

Le CE a pris connaissance des documents décrivant les situations emblématiques d'exercice finales. Il a remercié les membres des quatre comités sectoriels qui ont participé à leur élaboration, en soulignant leur travail exceptionnel. Par ailleurs, il a demandé que le référentiel de compétences élaboré par Éduconseil, que les versions définitives des documents décrivant les situations emblématiques d'exercice, de même qu'une lettre explicative du processus soient ultérieurement rendus accessibles aux membres de l'OPDQ, dans la zone membre du site.

Formation intensive en nutrition en santé publique

Comme cela est possible de le constater à la lecture du rapport du groupe de travail sur la formation intensive en nutrition en santé publique, le CE a résolu de maintenir actif le groupe de travail durant les phases de développement et de dispensation de la formation continue et de maintenir le partenariat entre l'OPDQ et la maison d'enseignement dispensatrice de la formation.

Par ailleurs, le CE a décidé de rédiger une lettre à Québec en Forme, manifestant l'appui de l'OPDQ, par le leadership du projet, incluant notamment sa disposition à évaluer la possibilité d'héberger, sur son site Internet et une fois le projet terminé, les contenus Web développés dans le cadre du projet. Il a également continué de mandater M^{mes} Julie Desrosiers et Lyne Mongeau, représentantes du Comité sur la nutrition publique, à prendre toute décision relative à l'approbation du contenu des formations ainsi qu'à toutes les étapes de développement du programme (choix des experts, choix des thématiques, etc.), en plus du suivi de l'évaluation et des aspects associés au réinvestissement des savoirs dans la pratique professionnelle des nutritionnistes œuvrant dans ce champ d'activité. Enfin, il a autorisé la direction générale de l'Ordre à signer l'entente de partenariat avec Québec en Forme dans le cadre du projet de formation.

Affaires juridiques, politiques et administratives

Le CE a également résolu de :

- donner un accord de principe au document intitulé *Projet d'expérimentation en site pilote du plan d'intervention au CSSS Alphonse-Desjardins* et réitéré la volonté de l'OPDQ de participer au projet afin d'en assurer le succès et de faire en sorte que le module PSIAS puisse être implanté de manière permanente;
- donner l'aval à ce que l'Ordre demande une modification du *Règlement sur les autorisations d'accès et la durée d'utilisation des renseignements contenus dans une banque de renseignements de santé d'un domaine clinique* en application de la Loi concernant le partage de certains renseignements de santé, visant à autoriser les diététistes/nutritionnistes à avoir accès au Dossier Santé Québec;
- examiner, à l'aide du groupe de travail sur la révision de la politique sur les commandites, la possibilité d'allouer un espace dans la revue *Nutrition — Science en évolution*, ou dans le carrousel d'information sur le site de l'Ordre, dans le

but d'offrir de la visibilité aux organismes communautaires dans lesquels œuvrent des diététistes/nutritionnistes et à faire connaître l'activité et les réalisations de ces derniers dans leurs milieux;

- nommer M^{mes} Annick Lavoie, Lise Tardif, Joanie Bouchard et Marie-Ève Guérette St-Amour à titre respectivement de scrutatrice-chef et de scrutatrices, aux fins des élections 2015;
- adresser une motion de félicitations à M^{mes} Emmanuelle Giraud, Joanie Bouchard et Tamara Maggio pour leur travail de création d'un nouveau dépliant présentant la profession de diététiste/nutritionniste.

Affaires professionnelles

Les affaires professionnelles sont responsables d'assurer un soutien professionnel au regard des dossiers relatifs à l'exercice de la nutrition de même qu'à toute question susceptible d'avoir un impact sur le développement de la profession, son positionnement vis-à-vis les autres professions de la santé, ou sur le développement des compétences des membres.

Outre la coordination des comités, la planification de la formation continue et la représentation de l'Ordre auprès des différents partenaires, dont ce rapport fait déjà état, les activités et les travaux principaux suivants ont été mis de l'avant en 2014-2015 :

- Participation au groupe de travail sur la télépratique du CIQ;
- Participation aux activités de promotion de la campagne « Ordre de protéger » du CIQ;
- Participation aux travaux découlant de la transaction intervenue entre le CHUM et l'OPDQ dans le domaine de la dysphagie;
- Participation aux travaux et discussions sur les activités médicales partageables avec le Collège des médecins du Québec;
- Participation à diverses consultations réglementaires et ministérielles, notamment, le projet de loi n° 10, le cadre d'analyse des activités médicales partageables, la mise à jour de la Loi sur la chiropratique;
- Développement et mise à jour d'une foire aux questions aux affaires professionnelles et à la formation continue afin de soutenir les membres dans l'exercice de la profession.

Activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec	reçues	acceptées	refusées	reçues, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	5	5	0	0
hors du Canada	0	0	0	0

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec : 5

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis	reçues	acceptées en totalité	acceptées en partie	refusées	reçues, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Canada	15*	0	15	0	0
hors du Canada	9	0	9	0	0

* Une (1) demande a fait l'objet de deux (2) décisions portant sur la reconnaissance de l'équivalence, durant cet exercice. Puisqu'il s'agit du même candidat, la demande a été comptabilisée une seule fois.

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées en partie comportant une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre	au Canada	hors du Canada
Cours, stage et examen	0	0
Cours	3	0
Examen	0	0
Stage	4	0
Cours et examen	0	0
Cours et stage	8	9
Stage et examen	0	0

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées qui comportaient une précision de la formation à acquérir indiquée par l'Ordre	au Canada	hors du Canada
Cours, stage et examen	0	0
Cours	0	0
Examen	0	0
Stage	3	0
Cours et examen	0	0
Cours et stage	5	15
Stage et examen	0	0

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis : **23**

Activités relatives à la délivrance de permis temporaires, restrictifs temporaires et spéciaux

Demandes de délivrance	reçues	acceptées	refusées	reçues, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
de permis temporaire en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française	14	14	0	0
de permis temporaire en vertu de l'article 41 du Code des professions	0	0	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une demande de reconnaissance d'une équivalence en vertu du paragraphe 1° de l'article 42.1 du Code des professions	0	0	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2° de l'article 42.1 du Code des professions, s'il y a lieu	0	0	0	0
de permis spécial en vertu de l'article 42.2 du Code des professions, s'il y a lieu	0	0	0	0

Province ou pays où la formation a été acquise

Demandes reçues en 2014-2015

Provenance*		Nombre de candidats
Canada	Ontario	11
	Nouveau-Brunswick	5
	Nouvelle-Écosse	2
Hors Canada	Algérie et France *	1
	Brésil	2
	Colombie	2
	États-Unis et Québec	1
	Liban	3
	Vietnam et France	1

* Certains candidats ont obtenu leurs diplômes dans plusieurs pays.

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

Activités relatives à la délivrance des permis

Demandes fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré le diplôme	reçues	acceptées	refusées	reçues, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
au Québec	144	144	0	0
en Ontario	0	0	0	0
dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
aux États-Unis	0	0	0	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré le diplôme reconnu équivalent	reçues	acceptées	refusées	reçues, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Canada	au Québec	0	0	0
	en Ontario	0	0	0
	dans les provinces de l'Atlantique	5	5	0
	dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0
	Total hors du Québec, mais au Canada	5	5	0
UE	en France	0	0	0
	dans le reste de l'Union européenne	0	0	0
Ailleurs	aux États-Unis	0	0	0
	dans le reste du monde	0	0	0
	Total hors Canada	0	0	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités

Lieu de l'établissement d'enseignement où a été acquise la formation reconnue équivalente	reçues	acceptées	refusées	reçues, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Canada	au Québec	0	0	0
	en Ontario	6	6	0
	dans les provinces de l'Atlantique	2	2	0
	dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0
	Total hors du Québec, mais au Canada	8	8	0
UE	en France	0	0	0
	dans le reste de l'Union européenne	0	0	0
Ailleurs	aux États-Unis	1	1	0
	dans le reste du monde	12	12	0
	Total hors Canada	13	13	0

Note : Ces nombres comprennent les candidats qui ont complété la formation prescrite durant l'exercice 2013-2014.

Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer la profession hors du Québec et, s'il y a lieu, sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités

Lieu où a été obtenue l'autorisation légale d'exercer la profession		reçues	acceptées	refusées	reçues, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Canada (règlement pris en vertu de 94 q)	en Ontario	11	11	0	0
	dans les provinces de l'Atlantique	0	0	0	0
	dans les provinces de l'Ouest et les Territoires	0	0	0	0
	Total hors du Québec, mais au Canada	11	11	0	0
UE	en France (règlement pris en vertu de 93 c2)	0	0	0	0
	dans le reste de l'Union européenne	0	0	0	0
Ailleurs	aux États-Unis	0	0	0	0
	dans le reste du monde	0	0	0	0
	Total hors Canada	0	0	0	0

Note : Ces nombres comprennent les candidats qui ont déposé leur demande durant l'exercice 2013-2014, mais dont l'inscription au Tableau a eu lieu en 2014-2015.

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe e de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

RAPPORT RELATIF À LA GARANTIE CONTRE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Répartition des membres inscrits au 31 mars 2015

Moyens de garantie	Nombre de membres	Montant de la garantie par sinistre	Montant de la garantie pour l'ensemble des sinistres
Contrat d'assurance	1 785 membres du secteur privé 1 297 membres du secteur public (exemptés)	2 000 000 \$	2 000 000 \$

RAPPORT DU BUREAU DU SYNDIC

Syndique

Cheryl Goldman

Syndiques adjointes

Isabelle Gohier et Florence Sydney

Syndique correspondante

Janick Perreault

Mandat

Satisfaire aux exigences du Code des professions en matière d'enquêtes relatives à la conduite de membres.

Activités au cours de l'exercice 2014-2015

Description	Total
Dossiers ouverts durant la période (8) + 5 dossiers demeurés ouverts au 31 mars 2014 qui ont été suivis pendant l'année pour un total de 13 ouverts	13
Total de membres visés par ces dossiers	15
Dossiers réglés par la conciliation du syndic (en vertu de l'article 123.6 du Code des professions)	1
Dossiers demeurant ouverts à la fin de la période (pour lesquels aucune décision n'a été rendue) au 31 mars 2015	8

RAPPORT DE LA SYNDIQUE AD HOC

Au mois de mai 2014, M^{me} Micheline Séguin-Bernier, syndique ad hoc nommée par le Conseil d'administration le 22 février 2014 en vertu du troisième paragraphe de l'article 123.5 du Code des professions, a rendu sa décision à la suite de la demande de la tenue de l'enquête qu'elle a reçue du Comité de révision. Conformément à l'article 123 dudit Code, la syndique ad hoc a décidé de ne pas porter plainte contre le membre visé par la plainte initiale au syndic de l'Ordre et par l'avis rendu par le Comité de révision en janvier 2014.

RAPPORT DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA CONCILIATION ET À L'ARBITRAGE DES COMPTES

Aucune demande de conciliation ou d'arbitrage de comptes n'a été reçue au cours de l'exercice 2014-2015.

ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION CONTINUE

Organisées par l'Ordre

Thème de l'activité	Nombre d'heures	Nombre d'UFC	Nombre de membres présents
L'entrepreneurship en nutrition – Un tour d'horizon de la pratique privée Montréal, le 29 mai 2014	6 heures	4 UFC/PP 2 UFC/EP	83
Collaboration et partenariat interprofessionnels et intersectoriels : au-delà des concepts de base Montréal, le 26 septembre 2014	3 heures	3 UFC/EP	137
Note : PP : pratique professionnelle; EP : encadrement professionnel.			

Organisées en partenariat

Thème de l'activité	Nombre d'heures	Nombre d'UFC	Nombre de membres présents
Malnutrition et médication/nutrition Montréal, le 9 avril 2014 <i>Association des nutritionnistes cliniciennes du Québec (ANCO)</i>	6 heures	5 UFC/PP	264
Le grand ménage du printemps sur des sujets d'actualité en nutrition et en alimentation Montréal, le 6 juin 2014 <i>NUTRIUM, Faculté de médecine, Département de nutrition de l'Université de Montréal</i>	5 heures	5 UFC/PP	263
Processus de soins en nutrition et considérations juridiques Montréal, le 1 ^{er} octobre 2014 <i>ANCO</i>	5 heures	3 UFC/EP 2 UFC/PP	150
Le point sur la vitamine D et sa supplémentation à tous les cycles de la vie Montréal, le 24 octobre 2014 <i>NUTRIUM, Faculté de médecine, Département de nutrition de l'Université de Montréal</i>	5 heures	5 UFC/PP	322
L'obésité aujourd'hui : effets de contexte et recherche de solutions Québec, le 14 novembre 2014 <i>Université Laval, Département de kinésiologie</i>	5 heures	5 UFC/PP	155
Symposium 2014 – Nutrition et santé : alignons les faits sur les recommandations en nutrition Montréal, le 20 novembre 2014 <i>Les Producteurs laitiers du Canada (PLC)</i>	3 heures	3 UFC/PP	390
Les nouveautés entourant le diabète : le point pour les nutritionnistes Montréal, le 27 mars 2015 <i>NUTRIUM, Faculté de médecine, Département de nutrition de l'Université de Montréal</i>	5 heures	5 UFC/PP	467

L'Ordre n'a pas de règlement sur la formation continue obligatoire pour les membres.

RAPPORT DES COMITÉS RÉGLEMENTAIRES

Conseil de discipline

Membres

M^e Réjean Blais, président; Maryse Beaulieu, Louise Bigras Desaulniers, Céline Bourgouin et Danielle Lepage

Secrétaire

M^e Pierre Gauthier

Mandat

Statuer sur toute plainte dont il est saisi, formulée contre un membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier.

Statuer pareillement sur toute plainte dont il est saisi, formulée contre une personne qui a déjà été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier et qui aurait été commise alors qu'elle était membre de l'Ordre.

Activités au cours de l'exercice 2014-2015

Le Comité n'a été saisi d'aucune plainte au cours de l'exercice.

Comité de révision

Membres

Joane Routhier, présidente; Henriette Langlais, Svetlana Solomykina, Claire Desrosiers et Luc Perron, membres

Secrétaire

Elena Harizomenov

Mandat

Donner, à toute personne qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête, un avis sur la décision de ce dernier de ne pas porter plainte devant le Conseil de discipline.

Nombre de réunions

Aucune.

Activités au cours de l'exercice 2014-2015

Le Comité de révision n'a reçu aucune demande de révision au cours de l'exercice.

Comité d'inspection professionnelle

Membres

Représentant le secteur de gestion des services d'alimentation :

À titre de membre d'office : M^{me} Marie-Claude Baril, jusqu'au 17 novembre 2014, et Julie Gadoury, à compter du 27 septembre 2014;

À titre de membre suppléante : M^{me} Diane Paradis, à partir du 27 septembre 2014.

Pour le secteur représentant la relève des futurs membres :

À titre de membre d'office : M^{me} France Nolin, jusqu'au 17 novembre 2014, Danielle Lepage, à compter du 27 septembre 2014 comme membre nommée;

À titre de membre suppléante : M^{me} Édith Painchaud, à partir du 27 septembre 2014.

Représentant le secteur de la nutrition publique :

À titre de membre d'office : M^{me} Laurie Plamondon, jusqu'au 17 novembre 2014, et M^{me} Marie-Claude Gélneau, à compter du 27 septembre 2014.

Représentant le secteur de la nutrition clinique :

À titre de membre d'office : M^{me} Chantal Beaudoin, du 27 septembre 2014 au 12 mars 2015, et M^{me} Marie-Hélène Chapados, à partir du 12 mars 2015.

M. Marco Vitullo, **président sortant** en novembre 2014, et M^{me} Valérie Jomphe, présidente nommée à compter du 23 janvier 2015.

Secrétaire du Comité et directrice de l'inspection professionnelle

Ginette Caron, Dt.P., M. Sc.

Inspectrices/enquêteuses

Madeleine Forest jusqu'au 31 mars 2015, Marthe Hébert jusqu'en janvier 2015, Françoise Monarque, Rosemarie Repa Fortier et Madeleine Turcotte.

RÉALISATIONS 2014-2015

Partenariats et collaborations

- L'Alliance canadienne des organismes de réglementation en diététique;
- L'Association québécoise des allergies alimentaires;
- L'Association des nutritionnistes cliniciens du Québec;
- CAPSANA;
- Dale Parizeau Morris Mackenzie;
- Diabète Québec;
- L'École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal;
- ÉquiLibre, Groupe d'action sur le poids;
- Extenso – Centre de référence en nutrition;
- General Mills;
- La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec;
- La Fondation INITIA;
- La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Québec;
- La Capitale assurances générales;
- La Fondation OLO;
- La Personnelle assurances générales (Groupe Desjardins);
- Le Conseil interprofessionnel du Québec;
- Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Le Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition;
- Les Diététistes du Canada;
- Les Producteurs laitiers du Canada;
- L'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels;
- L'Institut national d'excellence en santé et services sociaux;
- L'Université Laval (Division Kinésiologie);
- NUTRIUM;
- Place de la Cité Québec;
- Place Ville Marie Montréal.

Collaboration interordres

- L'utilisation des tests ou d'examens par différents professionnels dans le cadre d'un dépistage de masse/Collège des médecins avec une contribution de l'Ordre des pharmaciens.

Collaboration interprofessionnelle hors « système »

- Orientations ministérielles pour les continuum de soins en suppléance rénale/MSSS, Ordre des infirmiers, Collège des médecins et autres partenaires.
- Module informatique du plan de soins individualisés d'allocation de services ou PSIAS/MSSS, Ordre de la physiothérapie, Ordre des inhalothérapeutes, Ordre des travailleurs sociaux, Ordre des infirmiers, Ordre des ergothérapeutes.

Formation continue, colloques, symposiums et congrès

- L'entrepreneurship en nutrition – Un tour d'horizon de la pratique privée (OPDQ);
- Collaboration et partenariat interprofessionnels et intersectoriels : au-delà des concepts de base (OPDQ);
- Malnutrition et médication/nutrition (ANCQ);
- Le grand ménage du printemps sur des sujets d'actualité en nutrition et en alimentation (NUTRIUM);
- Processus de soins en nutrition et considérations juridiques (ANCQ);
- Le point sur la vitamine D et sa supplémentation à tous les cycles de la vie (NUTRIUM);
- L'obésité aujourd'hui : effets de contexte et recherche de solutions (Université Laval);
- Les nouveautés entourant le diabète : le point pour les nutritionnistes (NUTRIUM);
- Symposium 2014 – Nutrition et santé : alignons les faits sur les recommandations en nutrition (PLC);
- Programme de certification universitaire en nutrition en santé publique.

Reconnaissance

- Prix d'excellence en carrière Suzanne-Simard-Mavrikakis de la Personnelle assurances générales;
- Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ);
- Prix annuel en nutrition des Producteurs laitiers du Canada;
- Prix annuel en nutrition des Producteurs laitiers du Canada – volet jeune professionnel;
- Prix Andrée-Beaulieu – La Capitale assurances générales – volet recherche;
- Prix Andrée-Beaulieu – La Capitale assurances générales – volet jeune professionnel;
- Prix Collaboration de General Mills;
- Prix Innovation de General Mills;
- Prix Rayonnement de General Mills;
- Prix Engagement de Dale Parizeau Morris Mackenzie;
- Prix Les diplômés de l'OPDQ.



Lyne Mongeau, récipiendaire du Prix Excellence en carrière Suzanne-Simard-Mavrikakis; Joane Routhier, récipiendaire du Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec et Marie-Claude Baril, récipiendaire du Prix Engagement.

Scène publique et communications

- Mois de la nutrition (activités régionales);
- Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec (Montréal et Québec);
- Combat des futurs chefs;
- Salons Éducation emploi – Montréal et Québec;
- Soirée carrières (Université de Montréal);
- Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec;
- Journée carrières (Université McGill, campus Macdonald).

Communications/publicités

- Album des finissants/Université de Montréal;
- Album des finissants/Université Laval;
- L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux AQESSS/Synergie.

Site Internet

- Refonte visuelle du MNC;
- Inscription à l'Ordre en ligne;
- Mise en place du dossier membre électronique;
- Q.I. Nutrition — Jeu interactif sur la nutrition



Outils d'encadrement

- Dépliant présentant la profession de diététiste/nutritionniste au grand public.

Nombre de réunions

Le Comité a siégé à dix (10) réunions au cours de l'année financière 2014-2015. Certains dossiers ont requis l'utilisation des technologies de l'information pour permettre des décisions ultérieures (deux) par courriel en raison de délais de rigueur à être respectés conformément au cadre réglementaire, par exemple, pour des dossiers soumis à des processus amenant un pouvoir de quasi-judiciarisation découlant des recommandations du comité.

Mandats principaux

Surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre.

Vérifier notamment leurs dossiers, livres, registres, médicaments, produits, appareils et équipements relatifs à cet exercice.

À la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, faire inspection sur la compétence professionnelle d'un membre de l'Ordre.

Recommander au Conseil d'administration l'adoption d'un programme de surveillance générale.

Exécuter tout mandat particulier qui lui est attribué par le Conseil d'administration.

Programme de surveillance générale et synthèse des recommandations pertinentes visant l'amélioration de l'encadrement de la pratique

Synthèse des recommandations

Les recommandations du CIP formulées ci-après découlent de la foulée de celles prononcées ou reconduites au cours des bilans précédents, à savoir :

- Ciblant l'augmentation soutenue du nombre de dossiers menant à une inspection sur la compétence (CIP, 18/04/2011) :

- Étudier les éléments ou les événements qui comportent un risque et prévoir les mesures (préventives ou coercitives) à mettre en place pour agir en amont :
 - o Un bilan rétrospectif des dossiers soumis au processus au cours de la dernière décennie a fait ressortir l'atteinte d'un plateau ne dépassant pas 5 membres par année soumis au processus d'inspection sur la compétence. Une étude plus approfondie sur les éléments lacunaires ou de déviations fera partie des priorités stratégiques de prévention.

- Poursuivre la révision du processus de fonctionnement des réunions et de traitement des dossiers afin d'en améliorer l'efficacité :

- i. Recueillir et étudier les processus et statistiques au sein d'autres Ordres comparables;
- ii. Rechercher des pistes de solutions pour agir en prévention.

- Ciblant la révision du processus d'inspection pour répondre aux fonctions de protection du public en tenant compte des éléments suivants, à savoir :

- Revoir le processus en amont et en aval en fonction des éléments suivants :

- i. L'accroissement du nombre de membres de plus de 157 % (2 992/1 900) depuis l'établissement du processus en vigueur et l'évolution du profil (vieillesse);
- ii. Les différents enjeux sociaux démographiques et politiques du système professionnel et financier qui influencent l'exercice de la profession;
- iii. Le retard accumulé au programme d'inspection générale au cours des dernières années financières;
- iv. L'accès/disposition à des mécanismes de gestion de risques et d'indicateurs.

- Ciblant le mode de fonctionnement des réunions du CIP de manière à :

- Favoriser les réflexions et les prises de décisions éclairées sur les orientations liées à l'exercice de la profession, la révision du processus d'inspection, etc. :

- i. Mettre à jour et développer des outils de mesure, de validation et de formulation des recommandations du CIP de manière à :
 1. harmoniser les façons de faire et à assurer une vigie par secteurs d'activité, types de clientèles desservies en incluant celles moins conventionnelles, comme la recherche clinique;
 2. faciliter et simplifier l'étude des dossiers de membres adhérent ou se réinscrivant au Tableau de l'Ordre après un délai de plus de trois ans et plus particulièrement quant à la description des modalités de stages et à l'uniformisation des recommandations.
- ii. Développer les modalités de supervision de membres soumis à une limitation d'exercice dans le cadre d'un stage de perfectionnement – en vigueur et mis à jour ponctuellement depuis 2013-2014.

- Compléter la révision du Règlement sur le comité d'inspection professionnelle des diététistes en prenant soin de répondre ou d'intégrer les éléments suivants :
 - i. les besoins d'adaptation de manière à répondre aux réalités vécues dans la pratique professionnelle;
 - ii. les nouvelles dispositions du Code des professions qui incluent l'ajout d'autres modalités au regard des stages de perfectionnement [art. 113 du Code des professions];
 - iii. des dispositions réglementaires qui pourraient influencer les décisions du Comité.

La révision du Règlement sur le comité d'inspection professionnelle, débutée en 2010, a été complétée par le comité en juin 2014. Le projet révisé a été remis à la direction générale, mais il a été suspendu en attente du titulaire au poste de conseiller juridique.

Découlant de cet exercice, des révisions sont aussi ciblées pour les Règlements sur les stages de perfectionnement des diététistes, sur la tenue des dossiers et sur la tenue des cabinets de consultation.

- Consolider les actions mises de l'avant et les réviser afin d'atteindre le niveau attendu au programme d'inspection et reconduire l'application des critères de protection du public et de prévention suivants :
 - i. Les membres modifiant radicalement leur domaine d'activité au Tableau de l'Ordre;
 - ii. Les membres exerçant des activités réservées exclusivement en cabinet de consultation privée;
 - iii. Les membres intervenant comme maître de stage auprès des étudiants des programmes universitaires assurant l'intégration des connaissances à la pratique et menant aux compétences attendues pour exercer la profession.

Le comité a été saisi des conclusions du rapport du groupe de travail des membres exerçant comme travailleurs autonomes déposé du Conseil d'administration de l'Ordre en novembre 2014 et prendra en considération ses éléments prioritaires.

- Dresser un bilan des défis et enjeux liés à l'exercice et établir des mesures préventives pour assurer la sécurité du public au regard, notamment :
 - i. Des contraintes budgétaires des établissements du réseau de la santé afin d'assurer la formation continue, le partage ou la consolidation des acquis entre les pairs et pour former la relève;

- ii. De l'utilisation grandissante des technologies de l'information et des médias sociaux;
- iii. Des enjeux démographiques (ex. vieillissement de la population, précarité de la main-d'œuvre ou de la relève en région éloignée);
- iv. De l'accroissement des demandes d'équivalence de diplôme et du nombre de stages de perfectionnement imposés à la suite d'une admission ou d'une réinscription au Tableau de l'Ordre de plus de trois ans alors que l'offre pour les stages pratiques, de plus en plus contingentes, augmente les délais d'intégration des connaissances et risque de compromettre l'atteinte de compétences.

- Ciblant la reconnaissance officielle du rôle et de l'expertise des diététistes :

- Établir et maintenir des partenariats avec les ordres professionnels et le ministère de la Santé et des Services sociaux dans les démarches de révision et de développement d'outils d'appoint à l'exercice : Projet RSIPA (réseau de services intégrés aux personnes âgées) – visant le plan d'intervention informatisé pour harmoniser les soins et services du secteur des soins à domicile :
 - i. Planifier/organiser une rencontre (ad hoc) des membres de différents milieux-régions, afin d'effectuer un bilan des défis et enjeux liés à l'application et de relever les éléments lacunaires à l'exercice professionnel et liés au cadre de conformité normatif (ex. tenue des dossiers).

- Ciblant les enjeux liés à la planification stratégique de l'Ordre :

- Collaborer au projet de portfolio et planification d'outils/ressources d'appoint – projet de stagiaire à l'été 2014;
- Maintenir ou consolider le savoir-être professionnel dans le cadre du contrôle de l'exercice de la profession :
 - i. Former les inspectrices sur les sujets opportuns; rendre accessibles les présentations lors de formations pour lesquelles l'Ordre est partenaire;
 - ii. Collaborer à l'établissement de normes de pratiques professionnelles;
 - iii. Réviser/soutenir les bonnes pratiques :
 - 1. Adapter les outils de consignation et de rédaction (canvas de rapports) pour l'inspection générale, l'inspection sur compétence, les rapports de visites de milieux;

2. Réviser le processus de visite d'inspection en cabinet de consultation privé et en établissement du réseau de la santé;
3. Créer des outils d'évaluation des compétences : questions sur différents domaines d'expertise, mises en situation ou entrevue orale structurée, et valider les réponses attendues avec des membres experts.
- iv. Effectuer un retour sur le rapport de visite de milieu auprès des membres, répondre aux questions et prendre bonne note des besoins soulevés pour mieux encadrer la pratique professionnelle et la reconnaissance de la profession selon les défis et enjeux de l'exercice : deux milieux ont été rencontrés au cours de 2014-2015.

- Ciblant la mise à jour du processus d'inspection :

- i. Terminer la révision du Règlement sur le comité d'inspection professionnelle des diététistes – CIP 20141027;
- ii. Réviser la base de données informatique AMSOFT pour les projets :
 1. de l'inspection professionnelle de manière à assurer un registre pour tous les secteurs (ex. dossiers traités en application du Règlement sur les stages de perfectionnement);
 2. de formation continue et Tableau des membres : révision conjointe du libellé des données des formulaires de renouvellement d'adhésion pour actualisation de la pratique selon les secteurs d'activité de la profession.
- iii. Tenir une rencontre annuelle avec les inspecteurs afin de veiller à l'uniformisation et à l'établissement de standards quant aux procédures d'inspection attendues par le Comité – rétrospection sur les défis rédactionnels, enjeux de restructuration des établissements du réseau, harmonisation des pratiques d'entrevue et rétrospective des difficultés rencontrées et pistes de solutions/besoins identifiés pour assurer les compétences spécifiques à l'entretien dans le cadre d'inspection régulière ou sur la compétence (rencontre effectuée le 8 janvier 2015).

- Ciblant la continuité des activités au sein de l'inspection professionnelle :

- i. Recruter et former de nouveaux membres au Comité d'inspection professionnelle (octobre/novembre 2015) : membres nommés et suppléants :
 1. révision du profil attendu (janvier 2015) – adopté par le Conseil d'administration;
 2. formation sur le cadre normatif ciblant le rôle des membres du comité quant aux fonctions attendues et règles processuelles (14 novembre 2014).
- ii. Planifier la relève des inspecteurs/experts en fonction des mandats et compétences reliées au rôle :
 1. révision du profil attendu – adopté par le Conseil d'administration.

La directrice de l'inspection professionnelle a présenté un bilan de la situation des activités de l'inspection professionnelle devant le CA de l'Ordre le 20 février 2015. Au cours de ces présentations, les éléments suivants ont été portés à l'attention du CA :

- Un état de la situation avec revue rétrospective des événements et contextes qui ont influencé les résultats;
- Les problématiques, défis et enjeux;
- Les besoins identifiés.

1) Répartition des inspections du programme de surveillance

1) Nombre de formulaires d'inspection professionnelle soumis aux membres :

Formulaires découlant de la présente année financière :

- Des 65 formulaires transmis aux membres qui restaient à être étudiés au cours des périodes financières précédentes, tous ont été complétés au cours de la présente année financière 2014-2015.
- Des 48 formulaires de suivis particuliers acheminés aux membres au cours de la présente année financière, tous ont été étudiés, mais la production de 42 lettres sera comptabilisée pour la prochaine période financière.
- Découlant de cette étude, 14 membres ont été soumis à une visite de contrôle de leurs activités professionnelles impliquant une vérification normative. Tous les rapports qui présentaient des éléments lacunaires ont été soumis au CIP.

Programme de surveillance générale					
année financière	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Répartition des inspections					
Nombre de formulaires d'inspection					
formulaires soumis	501	27	278	34	55
Suivis particulier *	53	4	52	8	48
formulaires reçus**	446	72	140	164	55
étude complétée	303	215	140	99	170

Nombre de membres visités					
visite de milieu (établissement)	52	23	54	34	34
cabinet de consultation	24	43	13	14	14
processus complété:	76	66	67	48	48

total des inspections complétées	379	281	207	147	218
Total : Membres au tableau de l'Ordre (source: Rapports annuels)	2604	2689	2792	2898	3004
inspection /total membres (%)	14,60%	10,40%	7,40%	5,10%	7,30%

légende: *: selon critères de risques prédéterminés - du total des formulaires soumis
 ** le résultat inclut le nombre de formulaires reçus de ceux soumis d'années antérieures

Un suivi de recommandations a été édicté pour 8 membres et une recommandation d'inspection particulière a été réalisée pour 1 membre.

Le processus de vérification générale a été freiné par différentes circonstances; plus particulièrement, par la mobilisation de la majorité des ressources humaines (inspectrices) pour des processus prioritaires simultanés durant près de 5 mois (3 inspections sur la compétence).

- Des suivis ont également été complétés pour 57 dossiers découlant de processus de vérification antérieurs, lesquels incluaient une étude de tenue de dossiers.
- Une ressource externe a été recrutée pour la rédaction de lettres découlant du retard de production de la correspondance écrite; 111 lettres des 130 dossiers étudiés depuis la période 2013-2014 ont été produites au cours de la présente année financière.
- Au cours de la présente année financière, 7 formulaires ont été soumis aux membres dans le cadre de planification de visite de milieu. Tous les formulaires ont été étudiés préalablement à la visite.

Malgré les difficultés rencontrées, ont néanmoins été favorisées la recherche de nouvelles façons de faire comme, notamment, la détermination d'indicateurs pour la gestion de risques. Ainsi, des mesures ont été développées pour circonscrire davantage les vérifications en fonction du niveau de risque dans l'éventualité de survenue d'autres événements perturbant le processus planifié.

2) Nombre de membres visités :

- Comme mentionné précédemment, 48 membres ont été visités, selon la répartition suivante :
- 14 membres visités dans le cadre d'une visite en cabinet de consultation privé;
- 34 membres visités en établissement du réseau de santé, dont la majorité pouvant agir en tant que maître de stage.

2) Rapports de vérification dressés

1) À la suite d'une visite d'inspection :

Tous les dossiers des membres qui présentaient des éléments de déviance en rapport au cadre normatif ou des éléments de questionnement en regard des compétences ont été présentés au CIP. Au total, dix-neuf (19) dossiers ont demandé un suivi de recommandations du Comité. Un rapport de vérification a été déposé pour chacun des dossiers. Parmi ces dossiers, un (1) a été dirigé vers le processus d'inspection particulière à l'extérieur de la province.

2) À la suite de la transmission des formulaires d'inspection professionnelle :

Du nombre de dossiers découlant de la transmission de formulaires d'inspection, tous ceux qui présentaient des résultats déficients quant à la teneur ou à la qualité des activités de mise à jour ont été dirigés au comité; quinze (15) dossiers étudiés par le CIP ont été soumis à un suivi de recommandations.

3) Membres ayant fait l'objet d'une inspection sur la compétence

Concernant trois (3) membres pour lesquels le comité avait décidé d'aller en inspection sur la compétence au cours de l'année 2014-2015, à la suite d'une demande dirigée par le Syndic, les rapports des inspecteurs ont tous été déposés au cours de la présente année financière. Le processus est terminé pour trois (3) membres : deux (2) se sont vu recommander un stage de perfectionnement et un (1) a démissionné de l'Ordre, mettant ainsi fin au processus. Ce dernier membre, dont le processus est suspendu, a été formellement avisé que le processus reprendrait dans l'éventualité d'un retour à l'exercice de la profession.

Le dossier d'un (1) membre dont le processus a été suspendu et dûment motivé au cours de l'année 2013-2014 à l'étape de l'audition est toujours en vigueur au moment de rédiger le présent rapport annuel. Un (1) des dossiers a été dirigé au Syndic pour des motifs donnant lieu de croire à des actions dérogatoires.

Au cours de la présente année financière, cinq (5) dossiers ont été soumis au comité d'inspection aux fins de vérification par processus d'inspection sur leur compétence, soit à la demande du Syndic (4 membres) ou à la suite d'une plainte formelle externe (1 membre).

Les processus sont suspendus pour deux (2) dossiers, en cours pour deux (2) dossiers soumis à un programme de stage de perfectionnement ou dirigés vers un processus de vérification général pour un (1) dossier, ou particulier, pour un (1) dossier.

Quatre (4) rapports d'inspection sur la compétence ont été dressés par le CIP.

4) Recommandation en vertu de l'article 113 du Code des professions

1) Suivant une inspection sur la compétence :

- un stage et cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercice pour deux (2) membres.

Suivant une demande de révision du Conseil d'administration :

- Le CIP n'a reçu aucune demande de révision du Conseil d'administration.

2) Suivant une admission ou une réinscription au Tableau des membres dépassant le délai requis de trois ans :

Des sept (7) dossiers présentés au CIP, deux (2) ont reçu une recommandation de stage de perfectionnement en vertu de l'article 113 du Code des professions, conformément au Règlement sur les stages de perfectionnement en vigueur :

- un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles pour deux (2) membres, dont un membre par supervision particulière, à savoir :
 - o sous supervision par un maître agissant comme membre coordonnateur de stage dûment nommé par le Conseil d'administration dans le cadre de supervision par des membres en règle d'une autre province canadienne donnant droit de permis sur permis.

Cinq (5) membres ont été exonérés de stage de perfectionnement après avoir été reconnus compétents par le comité, et pour lesquels le besoin de rehaussement des connaissances pouvait être aisément atteint par des activités de formation continue et après s'être engagés à effectuer un encadrement et un suivi aux instances entre six mois à un an du terme de l'échéance indiquée.

Un (1) membre ayant été reconnu posséder les compétences attendues pour exercer la profession découlant de la formation continue ou des expériences de travail pertinentes à l'exercice de la profession.

Durant l'année financière 2014-2015, dix-huit (18) dossiers ont été retournés au comité d'inspection aux fins suivantes :

- À la demande du Conseil d'administration dans le cadre de suivi particulier des modalités prescrites pour un membre soumis à un programme de stage de perfectionnement à l'extérieur du Québec, mais dans une province canadienne, et pouvant être assujetti à l'accord de mobilisation de la main-d'œuvre autorisant l'obtention d'un permis sur permis;
- À la demande du membre pour dix-huit (18) dossiers selon les motifs suivants :
 - o suivis divers : six (6) dossiers;
 - o levée de la limitation sur constat de réussite du programme qui avait été imposée : six (6) dossiers;
 - o prolongation du délai prévu au Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes : six (6) dossiers.

5) Décisions du Conseil d'administration approuvant les recommandations du CIP

Les recommandations soumises par le CIP, en vertu de l'article 113 du Code des professions, ont toutes été approuvées par le Conseil d'administration.

Un membre a été informé, après son retour comme membre retraité durant le processus décisionnel, des procédures dont il est assujetti en application de l'article 46.o.1 du Code des professions.

6) Membres ayant fait l'objet d'une information au Syndic en vertu du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions

Deux dossiers ont été portés à l'attention du Syndic de l'Ordre.

Représentation au sein de comités

- o Comité sur l'exercice illégal : M^{me} France Nolin.

Participation extérieure

- o Conseil québécois d'agrément : M^{me} Ginette Caron, M. Marco Vitullo;
- o Forum de l'inspection professionnelle au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) : M^{mes} Sylvie Tremblay et Ginette Caron.

Comité des équivalences

Membres

Hugues Plourde, président; Simone Lemieux et Louise St-Denis

Secrétaire

Elena Harizomenov (jusqu'à septembre 2014), Djedjiga Mezani (depuis septembre 2014)

Mandat

Étudier les demandes d'équivalence de diplôme ou de formation et formuler les recommandations appropriées au Conseil d'administration ou au Comité exécutif, conformément au Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis.

Nombre de réunions

Quatre (4).

Activités au cours de l'exercice 2014-2015

Le Comité des équivalences a étudié 29 demandes reçues de candidats détenteurs de diplômes décernés par des universités situées au Canada et hors du Canada et voulant faire reconnaître une équivalence de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre. Dans le cadre d'un de ces dossiers, il a effectué une (1) révision.

Au total, le Comité a rendu 30 décisions.

Comité de la formation des diététistes

Membres

Isabelle Galibois, présidente et membre nommée par le Conseil d'administration; Marie-Claude Riopel et Lucie Vézina, suppléante, nommées par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Louise St-Denis et Hugues Plourde, nommés par le Bureau de coopération interuniversitaire; Paule Bernier, membre nommée par le Conseil d'administration.

Secrétaire du Comité

Annie Chapados

Mandat

Examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministère de l'Enseignement, les questions relatives à la qualité de la formation des diététistes.

Examiner, à la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, toute question relative à la norme initiale de formation des membres de l'Ordre.

Acheminer au Conseil d'administration toute recommandation pertinente à ce sujet.

Nombre de réunions

Une réunion, conjointement avec les représentants des universités du Québec.

Activités au cours de l'exercice 2014-2015

Au cours de cet exercice, le Comité a poursuivi son mandat d'examiner la norme initiale de formation en nutrition.

Après avoir reçu, l'année précédente, le référentiel de formation et les documents décrivant les situations emblématiques d'exercice dans les quatre secteurs d'activité et après en avoir pris connaissance, le Comité a analysé le contenu des programmes de baccalauréat en nutrition donnant accès au permis de l'OPDQ, de concert avec les universités, afin d'en établir l'adéquation avec la norme initiale de formation actuelle et de dresser ses recommandations. Les résultats de cette analyse ont été acheminés au Conseil d'administration durant l'exercice 2015-2016.

Comité sur l'exercice illégal

Membres

Janick Perreault, présidente; Isabelle Bouchard, Annie Chapados, France Nolin

Secrétaire

Joanie Bouchard

Mandat

Étudier toute plainte formulée contre une personne alléguant l'exercice illégal de la profession de nutritionniste ou l'usurpation de titre au sens des articles 188 et suivants du Code des professions.

Recommander au Conseil d'administration le dépôt de toute plainte pénale en vertu des articles 188 et suivants du Code des professions.

Activités

Enquêtes complétées	Nombre
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	9
Portant sur l'usurpation du titre réservé	23
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation du titre réservé, s'il y a lieu	10

Poursuites pénales intentées	
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0
Portant sur l'usurpation du titre réservé	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation du titre réservé, s'il y a lieu	0

Jugements rendus	Nombre	
	Acquittant l'intimé	Déclarant l'intimé coupable
Portant sur l'exercice illégal, s'il y a lieu	0	0
Portant sur l'usurpation du titre réservé	0	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation du titre réservé, s'il y a lieu	0	0

Montant total des amendes imposées	0 \$
------------------------------------	------

Le Comité a tenu une (1) réunion durant l'année 2014-2015.

Comité des finances

Membres

Julie Bélanger, trésorière et présidente (jusqu'au 31 mars 2015); Annie Chapados, Anna Cielecki, Claire Deraspe

Secrétaire

Annie Chapados

Mandat

Suivre l'état des revenus et dépenses afin d'assurer une utilisation optimale des ressources financières de l'Ordre.

Préparer les budgets et en assurer le suivi.

Effectuer toute recommandation pertinente à ces sujets auprès des instances de l'Ordre.

Nombre de réunions

Trois (3).

Comité de vérification

Membre

Sylvain Vinet

Secrétaire

Annie Chapados

Mandat

Veiller à ce que les états financiers de l'Ordre donnent une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses activités selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Voir à ce que des systèmes et des contrôles appropriés soient en place pour assurer l'enregistrement adéquat des opérations et la protection des biens.

Veiller aussi au respect des obligations légales, réglementaires et contractuelles de l'Ordre en ce qui concerne ses affaires comptables et financières.

Nombre de réunions

Le Comité n'a tenu aucune réunion en raison de vacances au poste de président et d'un autre membre. Dans l'intervalle, le mandat de rencontrer les auditeurs de l'Ordre et de recevoir les états financiers vérifiés a été accordé au Comité des finances.

RAPPORT DES COMITÉS PERMANENTS ET CONSULTATIFS

Comité sur la nutrition clinique

Membres

Constance Nobert, présidente; Hélène Michaud, Isabelle Galibois, Marie-Josée Labelle, Mireille Luc et Patricia McKinnon, Isabelle Fontaine (depuis le 21 février 2015) et Marie-Jean Cournoyer (depuis le 21 février 2015)

Secrétaire

Joanie Bouchard (jusqu'en janvier 2015), Marie-Ève Guérette St-Amour (depuis janvier 2015)

Mandat

À la demande du CA, donner son avis sur toute question relevant de la nutrition clinique.

De sa propre initiative, saisir le CA de toute question pertinente à l'exercice de la nutrition clinique, notamment au regard des pratiques émergentes chez les membres et les autres professionnels de la santé.

Nombre de réunions

Cinq (5) rencontres téléphoniques, auxquelles s'ajoutent plusieurs échanges par courriel. Avant janvier 2015, il n'y a pas eu de réunions du comité vu le manque de temps à l'interne pour coordonner les activités des comités.

Activités et réalisations

Les activités suivantes découlent de consultations venant de dossiers de la permanence. Le Comité sur la nutrition clinique a été consulté sur le dossier d'activités médicales partageables avec le Collège des médecins, sur le dossier de la révision du feuillet de cotisation ainsi que pour la rédaction du mémoire sur le projet de loi n° 10. Le comité a aussi contribué à la consultation de Santé Canada sur l'étiquetage nutritionnel, pour laquelle des commentaires ont été soumis au nom de l'OPDQ. Enfin, une consultation pour la création d'un film sur le secteur de la nutrition clinique a aussi été effectuée durant l'année.

Comité sur la nutrition publique

Membres

Julie Desrosiers, présidente; Lise Bertrand, Philippe Grand, Nathalie Jobin, Lyne Mongeau, Manon Paquette, Laurie Plamondon, Véronique Provencher, Alexandra Shano, Annie Vallières

Secrétaire

Emmanuelle Giraud (jusqu'en janvier 2015), Marie-Ève Guérette St-Amour (depuis janvier 2015)

Mandat

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la nutrition publique, notamment en ce qui a trait à :

- la promotion de la santé et la prévention de la maladie;
- les stratégies d'intervention auprès des collectivités;
- les occasions de faire valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de nutrition publique;
- la prise de position sur des sujets d'intérêt en nutrition publique;
- la transmission, à la présidence, d'informations sensibles eu égard à la nutrition publique;
- l'offre et aux besoins de formation en nutrition publique;
- l'information auprès des membres sur les enjeux de la nutrition publique.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, quant à toute question pertinente à la nutrition publique.

Mandat particulier

Recommander au Conseil d'administration, au besoin, la création de groupes de travail ad hoc formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions

Une (1) rencontre en présentiel, quatre (4) rencontres téléphoniques et des échanges par courriel. Avant janvier 2015, peu de réunions ont eu lieu vu le manque de temps à l'interne pour coordonner les activités des comités.

Activités et réalisations

Le comité a poursuivi ses travaux sur la définition du secteur d'activité de la nutrition en santé publique. Le comité a été consulté sur le film sectoriel de l'OPDQ, sur la consultation de Santé Canada sur l'étiquetage nutritionnel, pour laquelle des commentaires ont été soumis au nom de l'OPDQ, ainsi que pour la rédaction du mémoire sur le projet de loi n° 10.

Comité sur la gestion des services d'alimentation

Membres

Julie Bélanger (présidente); Hélène Blackburn, Claire Deraspe, Line Duval, Anne Gignac-Mathieu, Denise Ouellet, Claire Pelletier

Secrétaire

Emmanuelle Giraud (jusqu'en janvier 2015),
Marie-Ève Guérette St-Amour (depuis janvier 2015)

Mandat

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la gestion des services d'alimentation, notamment en regard :

- De la protection du public, de la promotion de la qualité des services et des moyens qui sont à la disposition des services d'alimentation;
- De la mise en valeur des compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de gestion de services d'alimentation.
- Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, quant à toute question pertinente à la gestion des services d'alimentation.

Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail ad hoc formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions

Une (1) rencontre en présentiel. Avant janvier 2015, il n'y a pas eu de réunions du comité vu le manque de temps à l'interne pour coordonner les activités des comités.

Activités et réalisations

Le Comité a commencé le travail de définition du secteur d'activité de la gestion des services d'alimentation à la demande du Conseil d'administration.

Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique

Membres

Béatrice Martin (présidente jusqu'au 25 avril 2015), Stéphanie Potvin (présidente); Jacinthe Côté, Thérèse Dufresne, Mario Lalancette, Jessika Langlois, Sonia Pomerleau (depuis le 21 février 2015), Marie-Claire Barbeau (depuis le 21 février 2015) et Danielle Moore (depuis le 21 février 2015)

Secrétaire

Emmanuelle Giraud (jusqu'en janvier 2015),
Marie-Ève Guérette St-Amour (depuis janvier 2015)

Mandat

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la profession dans l'industrie agroalimentaire, de telle sorte que l'OPDQ :

- soutienne le rôle des diététistes/nutritionnistes dans la promotion et la mise en marché des aliments sains et nutritifs;
- informe et sensibilise les membres de l'Ordre à l'égard du rôle des diététistes/nutritionnistes en industrie agroalimentaire;
- assure un transfert de connaissances auprès des diététistes/nutritionnistes en industrie agroalimentaire;
- fasse valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire auprès du public.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, quant à toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire. De sa propre initiative, saisir le Conseil d'administration de toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire.

Mandat particulier

Recommander au Conseil d'administration, au besoin, la création de groupes de travail ad hoc formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

Nombre de réunions

Une (1) rencontre en présentiel. Avant janvier 2015, il n'y a pas eu de réunions du comité vu le manque de temps à l'interne pour coordonner les activités des comités.

Activités et réalisations

Le comité a contribué à la consultation de Santé Canada sur l'étiquetage nutritionnel, pour laquelle des commentaires ont été soumis au nom de l'OPDQ.

Comité consultatif sur la gouvernance

Membres

Chantal Poirier, présidente; Louise Bigras Desaulniers, Julie Desrosiers, Michel Fortin et M^e Pierre Gauthier.

Secrétaire

Annie Chapados

Mandat

Opérationnaliser les recommandations contenues au rapport sur la gouvernance.

À la demande d'un administrateur ou d'un dirigeant, se saisir de toute question relative à la gouvernance de l'Ordre et acheminer toute recommandation jugée appropriée.

Surveiller et fournir des avis en regard de l'atteinte des objectifs en lien avec la planification stratégique de l'Ordre.

Communiquer toute observation pertinente à la direction générale ou au Conseil d'administration en regard des sujets précités.

Nombre de réunions

Quatre (4).

Activités et réalisations

Le Comité a travaillé à l'élaboration d'une autoévaluation du Conseil d'administration. Les résultats du sondage transmis aux administrateurs en février 2014, tout comme les constats et les recommandations du Comité qui en découlent, ont été déposés et adoptés par le Conseil d'administration à l'été 2014.

Mandat

Relever les besoins de formation continue des membres de l'OPDQ, tous secteurs d'activité confondus.

Prioriser les activités de formation continue; définir le contenu et les objectifs de chacune d'elles; identifier les ressources scientifiques nécessaires à la réalisation de chacune d'elles; contribuer à la planification des activités, la logistique organisationnelle demeurant toutefois sous la responsabilité de la permanence de l'Ordre.

Le Comité alloue de plus les unités de formation continue en application de la procédure d'attribution des UFC qu'il aura vu à élaborer préalablement.

Mandats particuliers

Établir une procédure d'attribution des unités de formation continue (UFC) tenant compte, notamment, des impacts financiers.

Examiner la faisabilité et l'opportunité que la formation continue devienne obligatoire; déterminer les modalités et conditions suivant lesquelles telle formation continue obligatoire pourrait procéder; faire rapport au Conseil d'administration de ses recommandations sur ces sujets.

Nombre de réunions

Une rencontre en présentiel, à laquelle s'ajoutent des échanges par courriel. Avant janvier 2015, peu de réunions ont eu lieu vu le manque de temps à l'interne pour coordonner les activités des comités.

Activités et réalisations

Le comité a contribué à la planification de l'offre de formation continue pour l'année.

Comité sur la formation continue

Membres

Louise St-Denis, présidente; Julie Bélanger, Michèle Cossette, Manon Bureau, Pascale Fournier, Anne-Marie Morel et Joëlle Michaud (depuis février 2015)

Secrétaire

Joanie Bouchard (jusqu'en janvier 2015), Marie-Ève Guérette St-Amour (depuis janvier 2015)

Comité éditorial de la revue

Membres

Julie Paquette, présidente; Chantal Bémeur, Nadine Bonneville, Line Duval, Clôtilde Fascione, Annie Ferland, Hélène Gayraud, Marie-Noël Geoffrion, Marie-Ève Guérette St-Amour (1^{er} avril 2014 au 9 février 2015), Marie-Ève Lavoie, Geneviève Mailhot, Anne-Marie Morel (depuis le 15 septembre 2014), Julie Robitaille, Stéphanie Tremblay (jusqu'au 2 juin 2014)

Secrétaire du Comité

Lise Tardif, adjointe aux communications et aux services à la clientèle

Mandat

Orienter et assurer le contenu en formation continue de la revue de l'OPDQ.

Activités au cours de l'exercice 2014-2015

L'année 2014-2015 marque la parution du 12^e volume de la revue *Nutrition — Science en évolution*. Au cours de cette année, le Comité éditorial a couvert des dossiers variés, assurant ainsi une part de la formation continue pour l'ensemble des membres. Ces dossiers ont porté sur : la communication en nutrition, l'alimentation saine et responsable, ainsi que la transformation alimentaire. Également, le guide des auteurs a été mis à jour, et divers documents de travail pour le comité ont été conçus ou modifiés.

Nombre de réunions

Quatre (4).

Comité scientifique**Membres**

Jacinthe Côté (présidente); Anne-Sophie Brazeau, Sophie Desroches, Annie Ferland, Isabelle Germain, Bernard-Simon Leclerc, Michel Lucas, Marie-Claude Paquette, Hugues Vaillancourt

Secrétaire

Marie-Ève Guérette St-Amour (jusqu'en janvier 2015) en remplacement de Marie-Noël Geoffrion

Mandat

Valider les axes de veille scientifique de la nutritionniste à la veille scientifique, la recherche et la documentation et la soutenir dans l'élaboration de la documentation reliée à ces axes.

Participer à l'enrichissement de la base de données de l'Ordre par l'identification d'auteurs, de réviseurs et de conférenciers potentiels pour les divers besoins de formation continue.

Agir, au besoin, à titre de comité-conseil auprès d'autres comités ou du Conseil d'administration.

Répondre à des demandes ponctuelles de la direction et du Conseil d'administration.

Nombre de réunions

Deux (2), auxquelles s'ajoutent des échanges par courriel.

Activités et réalisations

Le Comité scientifique a validé les axes de veille scientifique pertinents pour la nutritionniste à la veille scientifique, la recherche et la documentation. Le Comité a aussi participé à un projet à la demande de la présidente de l'Ordre et de la directrice générale, qui a consisté à déterminer une méthode scientifique de validation des ratios d'effectifs en nutrition. La méthode Delphi, choisie par le Comité, sera ajoutée à la méthodologie actuelle du groupe de travail sur les ratios dans l'élaboration de prochains ratios d'effectifs.

Comité de révision du Manuel de nutrition clinique**Membres**

Louise Lavallée Côté, présidente; Thérèse Desrosiers (jusqu'au 1^{er} avril 2015), Christine Dumais, Manon Jobin (jusqu'au 1^{er} avril 2015), Guylaine Paradis (jusqu'en mai 2014), Rosemarie Repa Fortier (jusqu'au 2 avril 2015), Julie Robitaille, Louise St-Denis, Joanie Bouchard, Ann-Marie Paradis (depuis septembre 2014), Hugues Vaillancourt (depuis septembre 2014), Nancy Presse (depuis novembre 2014)

Secrétaire

Ann-Marie Paradis

Mandat

Orienter et assurer la mise à jour du Manuel de nutrition clinique (MNC).

Nombre de réunions

Deux (2) rencontres, auxquelles s'ajoutent plusieurs échanges par courriel.

Activités et réalisations

Au cours de l'exercice 2014-2015, le Comité sur le MNC s'est réuni à deux reprises, ce qui a permis d'établir les priorités dans la révision des chapitres du manuel et d'instaurer un processus de révision par les pairs. Plusieurs auteurs et réviseurs ont été recrutés, permettant la révision et la

publication de plusieurs chapitres. Un sondage sur le MNC a été réalisé à l'automne 2015. Les résultats et l'analyse de ceux-ci feront l'objet d'un rapport qui sera présenté à la prochaine réunion du CA de l'Ordre, prévue en septembre 2015.

Comité des prix et distinctions de l'Ordre

Membres

Sophie Pelletier, présidente (depuis février 2014); Nancy Presse, coprésidente (avril 2014 à décembre 2014); Nathalie Beaulieu, Josiane Gagnon, Chantal Langlois, Marilyn Manceau, Diane Paradis

Secrétaire du comité

Lise Tardif, adjointe aux communications et aux services à la clientèle

Mandat

Analyser les dossiers des principaux candidats et déterminer les récipiendaires des prix.

Activités au cours de l'exercice 2014-2015

Pour l'édition 2014 de la remise des prix et distinctions, le programme a complètement été révisé. Les prix et distinctions ont été renommés et redéfinis afin de reconnaître des comportements professionnels encouragés chez les membres, tels le rayonnement de la profession, la collaboration interprofessionnelle (ou interdisciplinaire) et l'innovation plutôt que des réalisations catégorisées uniquement par secteurs d'activité. De plus, le processus de mise en candidature a été amélioré de manière à susciter davantage l'intérêt des membres pour le programme des prix et distinctions. Mission accomplie avec un record de 69 candidatures reçues comparativement à 15 candidatures pour l'édition précédente. Le comité des prix et distinctions de l'Ordre demeure confiant pour les éditions à venir en poursuivant ses travaux dans la même lignée.

Nombre de réunions

Quatre (4).

Comité des Prix Pomme

Membres

Nathalie Jobin, présidente; Myriam Chagnon, Jacinthe Côté, Fannie Dagenais, Catherine Lefebvre et Richard Leclerc

Secrétaire

Emmanuelle Giraud

Mandat

Revoir, au besoin, la finalité des Prix Pomme, les modalités suivant lesquelles ils sont attribués et leur identité visuelle.

Recenser, analyser et sélectionner les messages publicitaires ou autres types de communication émanant de l'industrie alimentaire afin de déterminer les finalistes du concours.

Réunions

Le comité n'a tenu aucune réunion au courant de l'année 2014-2015.

Comité des communications

Mandat du Comité

Agir à titre de comité-conseil pour les dossiers relatifs aux communications et aux affaires publiques.

Répondre à des demandes ponctuelles de la part de la Direction des communications sur des questions relatives aux communications et aux affaires publiques.

Aider la Direction des affaires publiques et des communications notamment en ce qui a trait à :

- L'organisation ou la création d'actions ou d'événements de communication internes et externes;
- La rédaction des communiqués de presse;
- La rédaction de textes pour les publications de l'Ordre;
- L'élaboration de dossiers d'informations destinés à préparer le président ou la présidente pour les entrevues accordées aux médias;
- La rédaction d'informations pour le site Web;
- L'utilisation des médias sociaux;
- L'élaboration d'outils de communication divers.

Membres

Michèle Cossette, Fannie Dagenais, Ariane Fortier, Geneviève Nadeau et Chantal Poirier, auxquelles se joignent Emmanuelle Giraud, Lise Tardif et Tamara Maggio à titre de représentantes de la permanence de l'Ordre

Nombre de réunions

Comme il s'agit d'un comité consultatif nouvellement créé, le Comité des communications n'a tenu aucune rencontre au cours de l'année 2014-2015

GROUPES DE TRAVAIL DIVERS

Groupe de travail sur les ratios

Membres

Michel Sanscartier, président; Virginie Meloche, Mireille Abran, Christiane Bergeron, Nadine Caza, Geneviève Filteau, Suzanne Roy, Paola Vergara

Secrétaire

Joanie Bouchard (jusqu'en janvier 2015), Marie-Ève Guérette St-Amour (depuis janvier 2015)

Mandat

Élaborer une méthodologie de collecte/d'entrée de données et de calcul des besoins en effectifs afin d'établir des ratios optimaux requis dans divers secteurs de la nutrition clinique.

Améliorer la documentation des activités en nutrition clinique afin de justifier la modification des indicateurs de performance présentement utilisés par le Ministère [usagers en centre hospitalier (...) et système d'information clientèle en soins à domicile].

Structurer une banque de données efficace ainsi qu'une méthode de veille pour assurer le suivi des ratios qui seront recommandés.

Nombre de réunions

Trois (3) réunions en présentiel et plusieurs consultations et suivis par courriel.

Activités et réalisations

Le Comité a contribué à l'élaboration du ratio d'effectifs en nutrition pour la population inscrite dans les groupes de médecine familiale.

De plus, la permanence de l'Ordre, en collaboration avec le Comité scientifique et le président du Comité, a revu la méthodologie permettant l'élaboration de ratios afin de standardiser le tout dans les secteurs à venir. Une grille de priorisation des secteurs a également été élaborée afin de venir en soutien aux travaux du groupe. Le prochain secteur de travail sera défini pour l'automne 2015.

Groupe de travail sur la formation intensive en nutrition en santé publique

Membres

Isabelle Galibois, Marielle Ledoux, Louise St-Denis, Hugues Plourde, Lyne Mongeau et Julie Desrosiers

Nombre de réunions

Dix (10).

Activités et réalisations

Le CE a maintenu actif le groupe de travail durant les phases de développement et de dispensation de la formation continue, l'OPDQ conservant également son partenariat avec l'Université Laval selon des modalités établies. Le CE a également maintenu la structure de gouvernance du projet, et ce, pour les deux phases. Il a également renouvelé le mandat des représentants et membres du groupe de travail pour les années 2014 à 2016.

Groupe de travail sur la pratique privée

Membres

Mireille Aubé, Judith Bluchau, Catherine Desforges, Louise Bigras Desaulniers, Robin Glance, Guylaine Huot, Milia Kano, Marie-France Lalancette et Marianne Lefebvre

Coordonnatrice

Isabelle Lavoie, consultante en communication

Nombre de réunions

Trois (3) réunions, qui ont eu lieu entre août et octobre 2014.

Activités

Le groupe de travail a été mis sur pied à la suite de la requête d'un groupe de membres qui s'étaient adressés au CA, en novembre 2013, afin de demander l'abolition de l'assurance médicaments privée offerte aux membres.

Les membres de l'Ordre qui œuvrent en pratique privée ont reçu un sondage en août 2014 qui a fait ressortir les grands enjeux, ce qui a permis au groupe de travail de rédiger un rapport et de proposer un plan d'action. Huit objectifs et actions sont proposés dans ce rapport, les recommandations qui y sont détaillées portant notamment sur la révision des honoraires, sur l'aide à la valorisation de la profession et sur le renforcement de la position des diététistes/nutritionnistes comme professionnels de la santé dans le contexte où d'autres concurrents viennent empiéter sur le champ d'activité.

La présence de la directrice générale et des représentants de Dale Parizeau Morris Mackenzie, le courtier de l'Ordre, à quelques-unes des rencontres a permis d'apporter des précisions sur des éléments en particulier et de démystifier, pour les membres du groupe, certains éléments.

Une lettre de remerciements de la part du CA a été transmise à chacun des membres du groupe de travail.

Groupe de travail sur la révision de la politique sur les partenariats de l'OPDQ

Membres

Claudette Péloquin Antoun, Claire Deraspe, Lyne Mongeau, Thérèse Dufresne, Suzie Pellerin, Maria Fortino, Emmanuelle Giraud, Marie-Ève Guérette St-Amour, Lise Tardif, et Isabelle Lavoie, consultante en communication

Nombre de réunions

Une (1).

Activités et réalisations

Ce groupe de travail a vu le jour à la suite de la résolution du CA de février 2014 voulant que les dispositions de la politique sur les partenariats de l'Ordre soient revues en raison de l'évolution du contexte dans lequel évoluent l'Ordre et ses membres.

Les membres du groupe ont proposé un plan d'action qui permettrait de réviser la politique actuelle, laquelle a un caractère restrictif. Ce plan comprend quatre objectifs ou stratégies qui visent, entre autres, à contribuer à réaliser la mission de l'Ordre sans augmenter le fardeau financier des membres en développant l'autofinancement des activités, à accroître les revenus ou à diversifier les revenus de l'Ordre. Le plan d'action a été adopté par le CA.

Comité organisateur du congrès 2016

Membres

Claudette Péloquin Antoun, Sondra Edelstein Sherman, Laurence Monarque Marcoux, Fannie Dagenais, Hubert Cormier, Mario Lalancette, Paule Bernier, Emmanuelle Giraud, Lise Tardif, Marie-Claude Simard, Sylvain Leduc et Charles Beaudoin, président de Gestias inc.

Nombre de réunions

Le comité n'a tenu aucune réunion au courant de l'année 2014-2015.

Activités et réalisations

La mise sur pied effective de ce comité a eu lieu durant l'exercice 2015-2016. Le rapport d'activités de ce comité sera donc à venir à l'automne 2016.

INFO-FLASH

Outils d'encadrement

La foire aux questions aux affaires professionnelles et à la formation continue a été développée en 2013-2014 en réponse aux questionnements des membres sur la pratique professionnelle et sur leurs obligations professionnelles et déontologiques. Les membres trouveront ces foires dans la zone membre du site Web de l'Ordre, sous les onglets inspection professionnelle et encadrement professionnel. Elles sont mises à jour régulièrement pour refléter les conditions d'exercice actuelles des diététistes/nutritionnistes et les nouveautés sur les questions d'encadrement professionnel. Elles constituent une source fiable et crédible d'informations pour les membres. Les membres peuvent également consulter les chroniques juridiques publiées dans la revue *Nutrition — Science en évolution* trois fois par an.

TABLEAU DES MEMBRES AU 31 MARS 2015

Nombre total de membres au 31 mars 2015 : 3 081

Répartition des membres selon leur région administrative

Numéro de la région	Région	Nombre de membres
01	Bas-Saint-Laurent	47
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	91
03	Capitale-Nationale	414
04	Mauricie	75
05	Estrie	113
06	Montréal	1 118
07	Outaouais	76
08	Abitibi-Témiscamingue	45
09	Côte-Nord	24
10	Nord-du-Québec	26
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	22
12	Chaudière-Appalaches	93
13	Laval	145
14	Lanaudière	105
15	Laurentides	131
16	Montréal	372
17	Centre-du-Québec	67
99	Hors du Québec	117

Répartition des membres selon leur sexe

Femmes	2 992
Hommes	89

Répartition des membres selon leur statut

Régulier	2 692
Émérite	9
Retraité	61
Étudiant à temps plein	31
Externe	51
Congé parental	148

Cotisation annuelle 2014-2015

Membre régulier	511,05 \$
Membre émérite	Exemption
Membre régulier (diplômé en décembre de l'année précédente)	255,52 \$
Membre régulier (diplômé en mai de la même année)	170,33 \$
Membre retraité	178,87 \$
Membre aux études à temps plein	168,64 \$
Membre externe	337,29 \$
Membre en congé parental	383,28 \$

Renseignements généraux

Nombre de membres inscrits au Tableau détenant :

Un permis régulier dont :	
un permis régulier à la suite d'une admission permis sur permis reçue en 2013-2014	11
Un permis temporaire dont :	13
un permis temporaire à la suite d'une admission permis sur permis reçue lors d'un exercice précédent	1

Nombre de membres inscrits au Tableau

Avec limitation au droit d'exercer des activités professionnelles	8
Avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0

Nombre d'inscriptions au Tableau :

Total des inscriptions	3 081
Première inscription	181

Nombre de retraits du Tableau

Membres radiés pour non-paiement de la cotisation annuelle	31
Membres ayant annoncé leur démission	65

Nombre de suspensions ou de révocations de permis

Permis régulier	0
Permis temporaire	0



**ÉTATS
FINANCIERS
31 MARS 2015**

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Société de comptables professionnels agréés ¹

Vaudreuil Dorion

Le 5 juin 2015

¹ Par Michel Poirier, CPA auditeur, CA

RÉSULTATS Exercice clos le 31 mars 2015

	Budget	2015	2014
Produits			
Tableau des membres	1 427 070 \$	1 442 696 \$	1 376 773 \$
Communications	91 200	73 422	89 669
Mois de la nutrition	37 000	34 947	36 057
Services aux membres	66 000	79 474	60 237
Manuel de nutrition clinique	29 000	24 376	27 746
Gestion	31 500	36 871	41 719
	1 681 770	1 691 786	1 632 201
Charges			
Communications (annexe A)	165 500	173 756	176 327
Mois de la nutrition (annexe B)	38 300	26 926	38 440
Gestion (annexe C)	1 156 800	1 107 894	998 419
Comités (annexe D)	26 650	26 093	31 445
Tableau des membres	27 000	28 883	20 412
Inspection professionnelle	57 050	62 370	57 005
Discipline et syndic	16 500	23 803	15 094
Services aux membres	20 000	27 285	17 367
Instances électorales	104 860	113 082	127 109
Manuel de nutrition clinique	38 700	17 129	42 411
	1 651 360	1 607 221	1 524 029
Excédent des produits sur les charges avant résultats des fonds affectés	30 410	84 565	108 172
Fonds Projets spéciaux (annexe E)	-	(105 500)	(40 364)
Fonds de contentieux			
- honoraires juridiques	-	(6 395)	-
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	30 410 \$	(27 330) \$	67 808 \$

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS Exercice clos le 31 mars 2015

	Contentieux	Tableau des membres	Révision du manuel de nutrition clinique	Projets spéciaux	Non affectés	2015 Total	2014 Total
Solde au début	50 000 \$	14 817 \$	35 603 \$	159 142 \$	835 170 \$	1 094 732 \$	1 026 924 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(6 395)	-	-	(105 500)	84 565	(27 330)	67 808
Solde à la fin	43 605 \$	14 817 \$	35 603 \$	53 642 \$	919 735 \$	1 067 402 \$	1 094 732 \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE 31 mars 2015

	2015	2014
Actif		
Court terme		
Encaisse	811 624 \$	826 765 \$
Débiteurs	63 346	58 448
Charges payées d'avance	48 365	13 992
Placements réalisables au cours du prochain exercice	455 244	301 798
	1 378 579	1 201 003
Placements (note 3)	761 215	1 041 448
Immobilisations (note 4)	74 970	33 380
	2 214 764 \$	2 275 831 \$
Passif		
Court terme		
Créditeurs (note 6)	270 398 \$	293 504 \$
Cotisations perçues d'avance	876 964	887 595
	1 147 362	1 181 099
Solde de fonds		
Contentieux	43 605	50 000
Tableau des membres	14 817	14 817
Révision du Manuel de nutrition clinique	35 603	35 603
Projets spéciaux	53 642	159 142
Non affectés	919 735	835 170
	1 067 402	1 094 732
	2 214 764 \$	2 275 831 \$

Pour le conseil d'administration



Paule Bernier, Présidente



Julie Bélanger, Trésorière

FLUX DE TRÉSORERIE Exercice clos le 31 mars 2015

	2015	2014
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(27 330) \$	67 808 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	12 270	10 551
	(15 060)	78 359
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(73 003)	333 353
	(88 063)	411 712
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	126 787	(215 231)
Acquisition d'immobilisations	(53 865)	(38 435)
	72 922	(253 666)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(15 141)	158 046
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	826 765	668 719
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	811 624 \$	826 765 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 mars 2015

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec.

2. Principales méthodes comptables

L'Ordre applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Fonds affectés d'origine interne

Le fonds Contentieux se rapporte aux honoraires juridiques et aux poursuites qui pourraient être engagées.

Le fonds Tableau des membres permet le développement du Tableau des membres.

Le fonds Révision du Manuel de nutrition clinique permet d'assurer une mise à jour du manuel au cours des prochaines années.

Le fonds Projets spéciaux est consacré entre autres au dossier de la norme initiale de formation, du référentiel de compétence, de la création d'un nouveau site Web, des saines habitudes de vie et du déménagement du siège. Il est constitué à partir des résultats nets d'exercices antérieurs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci dessous :

Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Logiciels	1 an
Système téléphonique	5 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'ordre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Ordre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des cotisations perçues d'avance.

3. Placements

	Juste valeur	2015	2014
Obligations, taux variant de 2,00 % à 4,15 %, échéant à différentes dates jusqu'en mai 2018	1 120 192 \$	1 127 817 \$	327 614 \$
Fonds de stabilisation des primes d'assurances, sous la gestion de « La Capitale assurances générales Inc. », portant intérêt à un taux variable	88 642	88 642	70 830
Titres à revenus fixes, échus	-	-	825 000
Fonds communs	-	-	119 802
	1 208 834	1 216 459	1 343 246
Placements réalisables au cours du prochain exercice	454 299	455 244	301 798
	754 535 \$	761 215 \$	1 041 448 \$

4. Immobilisations

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	66 050 \$	45 688 \$	20 362 \$	3 514 \$
Équipement informatique	48 255	12 865	35 390	29 866
Logiciels	40 692	40 692	-	-
Système téléphonique	20 230	1 012	19 218	-
	175 227 \$	100 257 \$	74 970 \$	33 380 \$

5. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire autorisé est de 50 000 \$. Il porte intérêt au taux préférentiel plus une prime et est renouvelé annuellement. Aucun solde n'était utilisé au 31 mars 2015.

6. Créditeurs

	2015	2014
Fournisseurs	76 876 \$	102 478 \$
Salaires et déductions à la source	121 559	99 638
Taxes à la consommation	71 963	91 388
	270 398 \$	293 504 \$

7. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'ordre en vertu de baux totalisent 1 364 754 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Loyer	Photocopieur	Timbreuse	Total
2016	137 080 \$	4 140 \$	2 000 \$	143 220 \$
2017	137 080 \$	4 140 \$	2 000 \$	143 220 \$
2018	137 080 \$	4 140 \$	2 000 \$	143 220 \$
2019	137 080 \$	4 140 \$	834 \$	142 054 \$
2020	137 080 \$	4 140 \$	-	141 220 \$
Autres	651 130 \$	690 \$	-	651 820 \$

8. Prévisions financières

Les chiffres présentés à l'état des résultats sous la colonne « Budget » sont fournis à titre d'information seulement. Ils n'ont pas fait l'objet d'un audit et ne sont pas couverts par notre rapport de l'auditeur indépendant.

9. Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

10. Instruments financiers

Risques et concentrations

L'Ordre, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'ordre aux risques au 31 mars 2015.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'Ordre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Ordre n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'ordre évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'ordre ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Ordre est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Ordre à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Ordre à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Ordre est exposé au risque de prix autre en raison des placements en obligations cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction du marché.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 mars 2015

	Budget	2015	2014
Annexe A Communications			
Honoraires, communications et site web	36 500 \$	65 778 \$	48 637 \$
Revue professionnelle	40 500	33 885	40 726
Publicités insérées	58 000	46 013	57 518
Sélection des récipiendaires de prix	20 000	17 296	19 085
Bulletins de nouvelles	8 500	6 665	8 032
Rapport annuel	2 000	4 119	2 329
	165 500 \$	173 756 \$	176 327 \$
Annexe B Mois de la nutrition			
Journée des diététistes	21 200 \$	12 571 \$	21 810 \$
Impression et distribution	17 100	14 355	16 630
	38 300 \$	26 926 \$	38 440 \$
Annexe C Gestion			
Loyer	91 000 \$	96 691 \$	86 035 \$
Frais de poste	13 000	5 383	8 674
Fournitures de bureau	10 000	10 460	8 559
Location d'équipements	9 000	7 672	8 850
Amortissement des immobilisations	12 000	12 270	10 551
Communications	13 000	11 606	12 758
Photocopies	2 000	1 757	1 943
Assurances	2 000	2 112	1 964
Taxes	9 000	11 293	7 996
Entretien et réparations	500	-	120
Salaires et charges sociales	855 000	749 642	661 227
Honoraires professionnels	99 300	148 295	143 027
Frais administratifs	38 000	40 634	45 360
Imprimerie	3 000	10 079	1 355
	1 156 800 \$	1 107 894 \$	998 419 \$

Annexe D Comités			
Formation en diététique	500 \$	237 \$	1 647 \$
Inspection professionnelle	1 200	3 886	1 196
Discipline	100	-	884
Révision	250	-	198
Exercice illégal	12 000	9 450	10 368
Admission	500	870	493
Équivalence	500	468	446
Vérification	100	-	34
Finances	500	721	306
Gouvernance	600	-	767
Éthique et déontologie	100	-	-
Lois et règlements	100	-	-
Nutrition clinique	1 000	111	554
Nutrition publique	1 000	591	2 974
Gestion services d'alimentation	1 000	654	1 332
Industrie agro alimentaire et bio pharmaceutique	500	338	248
Formation continue	1 500	399	350
Sélection des prix	1 200	1 610	1 041
Groupe de travail	2 000	3 004	5 631
Éditorial de la revue	2 000	2 237	2 976
Scientifique	-	1 517	-
	26 650 \$	26 093 \$	31 445 \$
Annexe E Fonds Projets spéciaux			
Charges			
Déménagement	-	80 000 \$	-
Site Web	-	25 500	40 364
	-	105 500 \$	40 364 \$



**Ordre professionnel
des diététistes
du Québec**

550, rue Sherbrooke Ouest, Tour Ouest, bureau 1855
Montréal (Québec) H3H 2R9

www.opdq.org